

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE

SASU AASIMSN TAXI

Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle au capital de 100 euros
Siège social : 61 ter avenue de l'Europe – 78200 MAGNANVILLE
SIREN : 979 871 860 RCS Versailles

En date du [à compléter] 2026

L'associé unique, Monsieur Mabrouk CHELBA, propriétaire de la totalité des actions composant le capital social, exerce les pouvoirs dévolus à l'Assemblée Générale Ordinaire.

Première décision – Approbation des comptes annuels

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025 sont approuvés. Ils font apparaître un total de bilan de 61 762,06 €, un chiffre d'affaires de 93 254,26 € et un bénéfice net comptable de 61 662,06 €.

Cette décision est adoptée.

Deuxième décision – Affectation du résultat

Le bénéfice de l'exercice, soit 61 662,06 €, est intégralement affecté au compte Report à nouveau.

Cette décision est adoptée.

Troisième décision – Conventions réglementées

L'associé unique constate qu'aucune convention réglementée n'est intervenue au cours de l'exercice.

Quatrième décision – Quitus au Président

Quitus entier et sans réserve est donné au Président pour l'exécution de son mandat.

Cinquième décision – Pouvoirs

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour accomplir les formalités nécessaires.

Fait à Magnanville, le ____ / ____ / 2026

L'Associé Unique

Mabrouk CHELBA

Mention manuscrite : "Bon pour approbation des comptes annuels et affectation du résultat"



Plaquette annuelle

**SASU
AASIMSN TAXI**

61 ter avenue de l'Europe
78200 MAGNANVILLE

Siret 97987186000016

Exercice clos le 31/12/2024

Boubaker HEDIA

✓ Certified by  yousign

Expert Comptable Privé
21 rue d'Algérie
69001 Lyon
04 28 29 21 21
Contact@monecp.fr

ATTESTATION DE PRESENTATION DES COMPTES

En notre qualité d'expert-comptable et conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de SASU AASIMSN TAXI relatifs à l'exercice comptable du 01/01/2024 au 31/12/2024, qui se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan : 58 165 €
- Chiffre d'affaires : 79 710 €
- Résultat net comptable : 54 536 €

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à LYON, le 02/06/2025

Boubaker HEDIA

Expert-comptable

Boubaker HEDIA

✓ Certified by  yousign

Bilan - Actif

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

Actif	Valeurs au 31/12/2024			Valeurs au 31/12/2023
	Brut	Amort. et dépréc.	Net	
Capital souscrit non appelé Immobilisations incorporelles Frais d'établissement Frais de recherche et de développement Concessions, brevets, licences et logiciels Fonds commercial Autres Immobilisations incorporelles Immobilisations incorporelles en cours Immobilisations incorporelles avances et acomptes Immobilisations corporelles Terrains Constructions Installations techniques Autres immobilisations corporelles Immobilisations corporelles en cours Immobilisations corporelles avances Immobilisations financières Participations Créances rattachées à des participations TIAP Autres titres immobilisés Prêts Autres immobilisations financières				
TOTAL (I)	590	33	557	
ACTIF CIRCULANT Stocks et en-cours Matières premières et autres approvisionnements En cours de production Produits intermédiaires et finis Marchandises Avances et acomptes versés sur commande Créances Créances clients et comptes rattachés Autres créances Capital souscrit - appelé, non versé Valeurs mobilières de placement Actions Propres Autres titres Instruments financiers à terme Disponibilités Charges constatées d'avance				
TOTAL (II)	57 608		57 608	100
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III) Prime de remboursement des emprunts (IV) Ecart de conversion et différences d'évaluation - Actif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL ACTIF (I + II + III + IV + V)	58 198	33	58 165	100

Bilan - Passif

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

Passif	Valeurs nettes au 31/12/2024	Valeurs nettes au 31/12/2023
CAPITAUX PROPRES		
Capital (dont versé: 100)	100	100
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecarts de réévaluation		
Ecart d'équivalence		
Réserves		
Réserve légale		
Réserve statutaire		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	54 536	0
SITUATION NETTE	54 636	100
Subvention d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	54 636	100
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL (I) BIS		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL (II)		
DETTES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Avances et acomptes reçus		
Dettes fournisseurs et Comptes rattachés		
Dettes fiscales et sociales	3 529	
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance		
TOTAL (III)	3 529	
Ecart de conversion et différences d'évaluation - Passif (IV)		
TOTAL GÉNÉRAL PASSIF (I + II + III + IV)	58 165	100

Bilan - Actif Détaillé

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

Actif	Valeurs au 31/12/2024			Valeurs au 31/12/2023
	Brut	Amort. et dépréc.	Net	
Capital souscrit non appelé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets, licences et logiciels				
Fonds commercial				
Autres Immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Immobilisations incorporelles avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques				
Autres immobilisations corporelles				
21830000 MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE	590,00		590,00	
28183000 Amortissement - MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE		32,78	-32,78	
TOTAL	590,00	32,78	557,22	
Immobilisations corporelles en cours				
Immobilisations corporelles avances				
Immobilisations financières				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
TIAP				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL (I)	590,00	32,78	557,22	
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En cours de production				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commande				
Créances				
Créances clients et comptes rattachés				
Autres créances				
45500000 Compte courant	340,36		340,36	100,00
TOTAL	340,36		340,36	100,00
Capital souscrit - appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions Propres				
Autres titres				
Instruments financiers à terme				
Disponibilités				
51210000 Banque BNP	57 267,72		57 267,72	
TOTAL	57 267,72		57 267,72	
Charges constatées d'avance				
TOTAL (II)	57 608,08		57 608,08	100,00
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Prime de remboursement des emprunts (IV)				

Bilan - Actif Détaillé

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

Actif	Valeurs au 31/12/2024			Valeurs au 31/12/2023
	Brut	Amort. et dépréc.	Net	
Ecart de conversion et différences d'évaluation - Actif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL ACTIF (I + II + III + IV + V)	58 198,08	32,78	58 165,30	100,00

Bilan - Passif Détaillé

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

Passif	Valeurs nettes au 31/12/2024	Valeurs nettes au 31/12/2023
CAPITAUX PROPRES		
Capital <i>(dont versé: 100)</i>		
10130000 Capital	100,00	100,00
TOTAL	100,00	100,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecarts de réévaluation		
Ecart d'équivalence		
Réserves		
Réserve légale		
Réserve statutaire		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	54 536,30	0,00
SITUATION NETTE	54 636,30	100,00
Subvention d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	54 636,30	100,00
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL (I) BIS		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL (II)		
DETTES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Avances et acomptes reçus		
Dettes fournisseurs et Comptes rattachés		
Dettes fiscales et sociales		
44551000 TVA à payer	3 529,00	
TOTAL	3 529,00	
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance		
TOTAL (III)	3 529,00	
Ecart de conversion et différences d'évaluation - Passif (IV)		
TOTAL GÉNÉRAL PASSIF (I + II + III + IV)	58 165,30	100,00

AASIMSN TAXI

Compte de Résultat

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

	Du 01/01/2024 au 31/12/2024	Du 26/09/2023 au 31/12/2023	Variations	
			en valeur	en %
Produits d'exploitation :				
Ventes de Marchandises				
Production vendue	79 710		79 710	
Montant net du chiffre d'affaires	79 710		79 710	
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions				
Reprise / amort., dép., prov. et transfert de charges				
Autres produits	0		0	
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	79 710		79 710	
Charges d'exploitation :				
Achats de Marchandises				
Variation de stock de marchandises				
Achats de matières premières et autres appro.				
Variation de stock de matières premières				
Autres achats et charges externes (1)	25 046		25 046	
Impôts, taxes et versements assimilés				
Salaires				
Cotisations sociales				
Dotations aux amortissements et aux dépréciations :				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	33		33	
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
Dotations aux provisions				
Autres charges				
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	25 079		25 079	
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	54 631		54 631	
Quote-part de résultat sur opérations faites en commun :				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
(1) Y compris :				
- Redevances de crédit-bail mobilier				
- Redevances de crédit-bail immobilier				

Compte de Résultat

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

	Du 01/01/2024 au 31/12/2024	Du 26/09/2023 au 31/12/2023	Variations	
			en valeur	en %
Produits financiers :				
De participation				
D'autres valeurs mob. et créances de l'actif immob.				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur dép., prov. et transfert				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de V.M.P.				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)				
Charges financières :				
Dot. aux amort., dep. et aux prov.				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de V.M.P.				
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES (VI)				
2. RESULTAT FINANCIER (V - VI)				
3. RESULTAT COURANT (I - II + III - IV + V - VI)	54 631		54 631	
Produits exceptionnels (VII)				
Charges exceptionnelles (VIII)	95		95	
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	-95		-95	
Participation des salariés aux résultats (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)				
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	79 710		79 710	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	25 174		25 174	
BENEFICE OU PERTE	54 536		54 536	

Compte de Résultat Détaillé

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

	Du 01/01/2024 au 31/12/2024	Du 26/09/2023 au 31/12/2023	Variations	
			en valeur	en %
Produits d'exploitation :				
Ventes de Marchandises				
Production vendue				
70600000 Prestations de services	79 710,20		79 710,20	
TOTAL	79 710,20		79 710,20	
Montant net du chiffre d'affaires	79 710,20		79 710,20	
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions				
Reprise / amort., dép., prov. et transfert de charges				
Autres produits				
75800000 PRODUITS DIVERS DE GESTION	0,13		0,13	
TOTAL	0,13		0,13	
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	79 710,33		79 710,33	
Charges d'exploitation :				
Achats de Marchandises				
Variation de stock de marchandises				
Achats de matières premières et autres appro.				
Variation de stock de matières premières				
Autres achats et charges externes (1)				
60400000 Sous traitance	1 511,13		1 511,13	
60616000 Fournitures énergie	5 554,70		5 554,70	
60630000 Fournitures d'entretien et petit équipement	43,07		43,07	
61320000 Loyer	9 550,00		9 550,00	
61520000 Entretien et réparation sur biens immobiliers	1 628,32		1 628,32	
61600000 Primes d'assurances	871,30		871,30	
62260000 HONORAIRES	3 500,00		3 500,00	
62270000 FRAIS D'ACTES ET CONTENTIEUX	266,23		266,23	
62310000 PUBLICITE	248,37		248,37	
62510000 Voyages et déplacements	593,76		593,76	
62570000 Réceptions	720,55		720,55	
62600000 Frais telecom et postaux	242,29		242,29	
62700000 Frais bancaires	316,53		316,53	
TOTAL	25 046,25		25 046,25	
Impôts, taxes et versements assimilés				
Salaires				
Cotisations sociales				
Dotations aux amortissements et aux dépréciations :				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements				
68112000 Dotations aux amortissements sur immobilisations	32,78		32,78	
TOTAL	32,78		32,78	
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				

Compte de Résultat Détaillé

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

	Du 01/01/2024 au 31/12/2024	Du 26/09/2023 au 31/12/2023	Variations	
			en valeur	en %
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
Dotations aux provisions				
Autres charges				
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	25 079,03		25 079,03	
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	54 631,30		54 631,30	
Quote-part de résultat sur opérations faites en commun :				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
(1) Y compris :				
- Redevances de crédit-bail mobilier				
- Redevances de crédit-bail immobilier				
Produits financiers :				
De participation				
D'autres valeurs mob. et créances de l'actif immob.				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur dép., prov. et transfert				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de V.M.P.				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)				
Charges financières :				
Dot. aux amort., dep. et aux prov.				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de V.M.P.				
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES (VI)				
2. RESULTAT FINANCIER (V - VI)				
3. RESULTAT COURANT (I - II + III - IV + V - VI)	54 631,30		54 631,30	
Produits exceptionnels (VII)				
Charges exceptionnelles (VIII)				
67120000 Amendes	95,00		95,00	

Compte de Résultat Détaillé

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

	Du 01/01/2024 au 31/12/2024	Du 26/09/2023 au 31/12/2023	Variations	
			en valeur	en %
TOTAL	95,00		95,00	
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	-95,00		-95,00	
Participation des salariés aux résultats (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)				
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	79 710,33		79 710,33	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	25 174,03		25 174,03	
BENEFICE OU PERTE	54 536,30		54 536,30	

1. BILAN SIMPLIFIÉ

DGFIP N° 2033-A-SD 2024



N° 15948 * 06
Formulaire obligatoire (article 302
septies A du Code général des impôts)
ADAPTE A LA TELEDECLARATION PAR TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise										AASIMSN TAXI - SIREN : 979871860		Néant ☐					
Durée de l'exercice en nombre de mois										12		Durée de l'exercice précédent		3			
														Exercice N clos le		31/12/2024	
ACTIF										Brut		Amortissements-Provisions		Net			
										1		2		3			
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles - Fonds commercial									010				012			
	Immobilisations incorporelles - Autres									014				016			
	Immobilisations corporelles									028		590		030		33	
	Immobilisations financières (1)									040				042			
	TOTAL I (5)									044		590		048		33	
ACTIF CIRCULANT	Stocks matières premières, appro., en cours de production									050				052			
	Stocks marchandises									060				062			
	Avances et acomptes versés sur commandes									064				066			
	Créances (2) clients et comptes rattachés									068				070			
	Créances autres (3)									072		340		074			
	Valeurs mobilières de placement									080				082			
	Disponibilités									084		57 268		086		57 268	
	Charges constatées d'avance									092				094			
TOTAL II									096		57 608		098		57 608		
TOTAL GENERAL (I + II)									110		58 198		112		33		
PASSIF														Exercice N NET			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel											120		100			
	Ecart de réévaluation											124					
	Réserve légale											126					
	Réserves réglementées											130					
	Autres réserves (dt réserve relative à l'achat d'oeuvres...									131				132			
	Report à nouveau											134					
	Résultat de l'exercice											136		54 536			
	Subventions d'investissement											137					
	Provisions réglementées											140					
	TOTAL I									142		54 636					
Provisions pour risques et charges											TOTAL II		154				
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées											156					
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours											164					
	Fournisseurs et comptes rattachés											166					
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA indiqué dans la case 169)									169		3 529		172			
	Comptes courants d'associés											173					
	Autres dettes											175					
	Produits constatés d'avance											174					
TOTAL III									176		3 529						
TOTAL GENERAL (I + II + III)									180		58 165						
RENOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an							193		(4)		Dont dettes à plus d'un an		195		
	(2)	Dont créances à plus d'un an							197		(5)		Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice		182		
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs							199		340		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice		184		

2. COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD 2024
ADAPTE À LA TÉLÉDECLARATION PAR TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise AASIMSN TAXI - SIREN : 979871860										☐	
A - RÉSULTAT COMPTABLE										N clos le 31/12/2024	
Ventes de marchandises				dont export et livraisons intracommunautaires		209		210			
Production vendue biens						215		214			
Production vendue services						217		218	79 710		
Production stockée								222			
Production immobilisée								224			
Subventions d'exploitation reçues								226			
Autres produits								230	0		
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)								232	79 710		
Achats de marchandises (y compris droits de douane)								234			
Variation de stock (marchandises)								236			
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)								238			
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)								240			
Autres charges externes				dont crédit-bail mobilier			immobilier	242	25 046		
Impôts, taxes et versements assimilés				(dont taxe professionnelle, CFE et CVAE)		243		244			
Rémunérations du personnel								250			
Charges sociales								252			
Dotations aux amortissements				dont amortissement du fonds de commerce en application de l'article 39, 1-2°, al.3 du CGI		255		254	33		
Dotations aux provisions								256			
Autres charges		Dont provisions fiscales pour implant. commerciales à l'étranger				259		262			
		Dont cotisations versées aux org. syndicales et professionnelles				260					
Total des charges d'exploitation (II)								264	25 079		
1 - Résultat d'exploitation (I - II)								270	54 631		
Produits financiers						(III)		280			
Produits exceptionnels						(IV)		290			
Charges financières						(V)		294			
Charges exceptionnelles		Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)				(VI)	347	300	95		
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)					348				
Impôts sur les bénéfices						(VII)		306			
2 - Bénéfice ou perte : produits (I + III + IV) - charges (II + V + VI + VII)								310	54 536		
B - RÉSULTAT FISCAL				Reporter le bénéfice comptable col. 1 le déficit comptable col.2		312	54 536	314			
RÉINTÉGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles					316					
	Amortissements excédentaires et autres amortissements non déductibles					318					
	Provisions non déductibles					322					
	Impôts et taxes non déductibles					324					
	Divers dt intérêts excédentaires		247		Ecart de valeurs liquidatives sur OPC	248		330	95		
	Fraction des loyers dans le cadre d'un crédit bail immobilier			(Part de loyers de réintégration)	249		251				
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					998					
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					999					
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime								997			
DÉDUCTIONS	Entreprise nouvelle		986		Zone franche urbaine	987			342		
	Reprise d'entreprise en difficulté		981		Jeune entreprise innovante	989					
	Zone restruct. défense		127		Zone revitalisation rurales	138					
	Bassins d'emploi à redynamiser		991		Investissements et souscriptions outre-mer	344					
	ZFANG 44 quaterdecies		345		Zone de développement prioritaire	993					
	Bassins urbains à dynamiser – BUD		992								
	Dont divers	Créance report en arrière du déficit					346		350		
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies)					655				
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies A)					643				
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies B)					645				
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies C)					647				
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies D)					648				
		Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)					641				
		Déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)					990				
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)					649				
Résultat fiscal avant imputation des déficits antérieurs					Bénéfice col. 1 / Déficit col. 2	352	54 631	354			
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises I.S. seulement)						356					
Déficits antérieurs reportables								360			
Résultat fiscal après imputation des déficits					Bénéfice col. 1 / Déficit col. 2	370	54 631	372			

DÉTAIL DES RÉINTÉGRATIONS DIVERSES		
Amendes et pénalités		95

3. IMMOBILISATIONS – AMORTISSEMENTS – PLUS-VALUES – MOINS-VALUES

Désignation de l'entreprise AASIMSN TAXI - SIREN : 979871860											Néant ☐	
I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations en début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale
ACTIF IMMOBILISÉ												Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles		Fonds commercial	400		402		404		406			
		Autres	410		412		414		416			
Terrains			420		422		424		426			
Constructions			430		432		434		436			
Installations techniques, matériel et outillage industriels			440		442		444		446			
Installations générales, aménagements divers			450		452		454		456			
Matériel de transport			460		462		464		466			
Autres immobilisations corporelles			470		472	590	474		476	590		
Immobilisations financières			480		482		484		486			
TOTAL			490		492	590	494		496	590		
II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES												
Fonds commercial			495		497		498		499			
Autres immobilisations incorporelles			500		502		504		506			
Terrains			510		512		514		516			
Constructions			520		522		524		526			
Installations techniques, matériel et outillage industriel			530		532		534		536			
Installations générales, aménagements divers			540		542		544		546			
Matériel de transport			550		552		554		556			
Autres immobilisations corporelles			560		562	33	564		566	33		
TOTAL			570		572	33	574		576	33		
III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES à 19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS et 12,8% pour les entreprises à l'IR												
Nature des immobilisations cédées 1 virées de poste à poste, mise hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé												
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
	Valeur d'actif	Amortissements	Valeur résiduelle	Prix de cession	Plus ou moins-values							
					Court terme	Long terme						
						19%	15% ou 12,8%		0%			
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587		589			
Plus-values taxables à 19%			579	Régularisations	590	583	594		595			
TOTAL					596	585	597		599			

4. RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS

DGFIP N° 2033-D-SD 2024
ADAPTÉ À LA TÉLÉDECLARATION
PAR TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise <u>AASIMSN TAXI - SIREN : 979871860</u>								Néant ☐	
I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur comptes clients	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
						Dotations		Reprises	
Fonds commercial						681		683	
Autres immobilisations incorporelles						700		705	
Terrains						710		715	
Constructions						720		725	
Installations techniques, matériel et outillage						730		735	
Installations générales agencements aménagements divers						740		745	
Matériel de transport						750		755	
Autres immobilisations corporelles						760		765	
TOTAL						770		775	
C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT									
1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes								
2									
3									
4									
5									
6									
TOTAL à reporter								780	
II DÉFICITS REPORTABLES									
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent								982	
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)								982 bis	
Nombre d'opérations sur l'exercice								982 ter	
Déficits imputés								983	
Déficits reportables								984	
Déficits de l'exercice								860	
Total des déficits restant à reporter								870	
III DIVERS									
Primes et cotisations complémentaires facultatives		dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin				325		381	
		dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite				327			
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant		dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS				326		380	
N° du centre de gestion agréé								388	
Montant de la TVA collectée								374	7 966
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)								378	4 332
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant								399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice								398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI								397	

Désignation de l'entreprise : AASIMSN TAXI - SIREN : 979871860		Néant ☐	
Exercice ouvert le : 01/01/2024 et clos le : 31/12/2024		Données en nombre de mois : 12	
DÉCLARATION DES EFFECTIFS			
Effectifs moyens du personnel :		376	
	Dont apprentis	657	
	Dont handicapés	651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		861	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE			
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		108	79 710
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés		118	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		119	
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges		105	
TOTAL 1		106	79 710
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)		115	0
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		143	
Subventions d'exploitation reçues		113	
Variation positive des stocks		111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		153	
TOTAL 2		144	0
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Achats		121	7 109
Variation négative des stocks		145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances		125	8 387
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		146	9 550
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		133	
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)		148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		135	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles si attachées à une activité normale et courante		150	
TOTAL 3		152	25 046
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée Total 1 + Total 2 - Total 3		137	54 664
V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaire n°s 1329-AC et 1329-DEF).		117	54 664
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE			
Mono-etablissement au sens de la CVAE		020	☐
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)		022	
Effectifs au sens de la CVAE		023	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)		026	
Période de référence		024	160
Date de cessation		186	

6. COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N° 2033-F-SD 2024
Formulaire obligatoire (article 38 de
l'annexe III au CGI)
ADAPTÉ À LA TÉLÉDECLARATION PAR TELEDEC.FRNéant ☐

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE | AASIMSN TAXI - SIREN : 979871860 |

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901	0	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	0
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	100

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique	Dénomination
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse :	Nb de parts ou actions

Forme juridique	Dénomination
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse :	Nb de parts ou actions

Forme juridique	Dénomination
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse :	Nb de parts ou actions

Forme juridique	Dénomination
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse :	Nb de parts ou actions

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre	M	Nom complet	Mabrouk Chelba
Nom marital		% de détention	100
Naissance :	Date	N° Département	99
Adresse :		Commune	El May
		Pays	TUNISIE
61 ter avenue de l'Europe 78200 MAGNANVILLE FRANCE			

7. FILIALES ET PARTICIPATIONS

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

Néant ☒

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE | AASIMSN TAXI - SIREN : 979871860 |

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE		905	
Forme juridique	Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :			
Forme juridique	Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :			
Forme juridique	Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :			
Forme juridique	Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :			
Forme juridique	Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :			

RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔT

N°2069-RCI-SD
(2024)



N° 15252*10
ADAPTÉ À LA
TÉLÉDECLARATION
PAR TELEDEC.FR

Le formulaire récapitulatif des réductions et crédits d'impôt
doit être transmis obligatoirement par voie électronique.

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024 ou Année : 2024	
Dénomination de l'entreprise : AASIMSN TAXI	Néant ☒
SIREN de l'entreprise : SIREN : 979871860	PME au sens communautaire ☐
Régime de l'intégration fiscale (article 223 A du CGI) : la société mère du groupe doit souscrire le formulaire n° 2069-RCI pour chacune des sociétés du groupe y compris sa propre déclaration (article 49 septies Q de l'annexe III au CGI)	
Si vous êtes la société mère, cocher la case ci-contre ☐	
Dans ce cas, indiquer la dénomination, adresse et SIREN de la société du groupe pour laquelle les réductions et crédits d'impôt sont déclarés (y compris pour les crédits et réductions d'impôt de la société mère)	
Dénomination, SIREN et adresse	

I - RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔT NE DONNANT PAS LIEU AU DÉPÔT D'UNE DÉCLARATION SPÉCIALE	
CRÉANCES NON REPORTABLES ET NON RESTITUABLES	
Réduction d'impôt pour mise à disposition d'une flotte de vélos (article 220 undecies A du CGI) cf n°2079-VLO-FC-SD	
Réduction d'impôt pour souscriptions en numéraire au capital des entreprises de presse (article 220 undecies du CGI) cf n°2079-RIP-FC-SD	
Autres créances non reportable et non restituables	
CRÉANCES REPORTABLES	
Réduction d'impôt en faveur du mécénat (article 238 bis du CGI) cf n°2069-M-FC-SD	
Dont montant des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'Union européenne ou de l'Espace économique européen	
Dont montant des dons au profit de la reconstruction de Notre-Dame de Paris	
Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (Montant total (ligne 1 × 9 %) + (ligne 2 × 9 %) × 10/90 + ligne 3) (article 244 quater C du CGI) cf n°2079-CICE-FC-SD	
	dont montant préfinancé
Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt versées à des salariés affectés à des exploitations situées à Mayotte	1
Montant des rémunérations éligibles à la majoration pour les salariés affectés à des exploitations situées à Mayotte, des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévues à l'article L 3141-32 du code du travail	2
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés	3
Réduction d'impôt collectivités outre-mer (article 151 de la loi n° 2020-1721 du 29 décembre 2020 de finances pour 2021)	
Créance d'impôt en faveur des investisseurs institutionnels dans le logement locatif intermédiaire (article 81 de la loi n° 2021-1900 du 30 décembre 2021 de finances pour 2022)	
CRÉANCES NON REPORTABLES ET RESTITUABLES AU TITRE DE L'EXERCICE OU DE L'ANNÉE	
Crédit d'impôt formation des dirigeants d'entreprise (article 244 quater M du CGI) cf n°2079-FCE-FC-SD	
Crédit d'impôt pour le rachat d'une entreprise par ses salariés (article 220 nonies du CGI) cf n°2079-RS-FC-SD	
Crédit d'impôt pour dépenses de production d'œuvres cinématographiques (article 220 sexies du CGI) cf n°2069-CI-FC-SD	
Crédit d'impôt pour dépenses de production d'œuvres audiovisuelles (article 220 sexies du CGI) cf n°2079-AV-FC-SD	
Crédit d'impôt pour dépenses de production de films et d'œuvres audiovisuelles étrangers (article 220 quaterdecies du CGI) cf n°2079-CINT-FC-SD	
Crédit d'impôt en faveur des entreprises de spectacles vivants musicaux ou de variétés (article 220 quindecies du CGI) cf 2079-SV-FC-SD	
Crédit d'impôt en faveur des représentations théâtrales d'œuvres dramatiques (article 220 sexdecies du CGI) cf 2079-RT-FC-SD	
Crédit d'impôt en faveur des PME pour rénovation énergétique des bâtiments à usage tertiaire (article 27 de la loi n° 2020-1721 du 29 décembre 2020 de finances pour 2021)	
Crédit d'impôt en faveur des entreprises agricoles qui n'utilisent pas de produits phytopharmaceutiques à base de glyphosate (article 140 de la loi n° 2020-1721 du 29 décembre 2020 de finances pour 2021)	
Crédit d'impôt en faveur des entreprises agricoles disposant d'une certification d'exploitation à haute valeur environnementale (article 151 de la loi n° 2020-1721 du 29 décembre 2020 de finances pour 2021)	
Crédit d'impôt au titre des investissements dans l'industrie verte « C3IV » (article 244 quater I)	

II – CRÉDITS D'IMPÔT AVEC DÉPÔT OBLIGATOIRE D'UNE DÉCLARATION SPÉCIALE	
CRÉANCES NON REPORTABLES ET NON RESTITUABLES	
Crédits d'impôt afférents aux valeurs mobilières (article 136 du CGI)	
CRÉANCES REPORTABLES	
Crédit d'impôt pour investissement en Corse (article 244 quater E du CGI) cf n°2069-D-SD	
Crédit d'impôt en faveur de la recherche (article 244 quater B du CGI) cf n°2069-A-SD	
dont montant du crédit d'impôt pour les dépenses exposées dans des exploitations situées dans les DOM	
Crédit d'impôt en faveur de la recherche collaborative "CRC" (article 244 quater B bis du CGI) cf n°2069-A-SD	
CRÉANCES REPORTABLES ET NON RESTITUABLES	
Réduction d'impôt prêt à taux zéro mobilité (article 107 de la loi n° 2021-1104 du 22 août 2021) cf. n°2078-G- SD	
CRÉANCES NON REPORTABLES ET RESTITUABLES AU TITRE DE L'EXERCICE OU DE L'ANNÉE	
Crédit d'impôt famille (article 244 quater F du CGI) cf n°2069-FA-SD	
Crédit d'impôt en faveur de l'agriculture biologique (article 244 quater L du CGI) cf n°2079-BIO-SD	
Crédit d'impôt pour dépenses de production d'œuvres phonographiques (article 220 octies du CGI) cf 2079-DIS-SD	
Crédit d'impôt en faveur des métiers d'art (article 244 quater O du CGI) cf n°2079-ART-SD	
Crédit d'impôt en faveur des créateurs de jeux vidéo (article 220 terdecies du CGI) cf n°2079-VIDEO-SD	
Crédit d'impôt en faveur des éditeurs d'œuvres musicales (article 220 septdecies du CGI)	
Crédit d'impôt sur les avances remboursables pour travaux d'amélioration de la performance énergétique (article 244 quater U du CGI) cf 2078-B-SD	
Crédit d'impôt prêt à taux zéro renforcé (article 244 quater V du CGI) cf n°2078-F-SD	
Crédit d'impôt en faveur du remplacement temporaire de l'exploitant agricole (article 200 undecies du CGI) cf n°2079-RTA-SD	
Crédit d'impôt pour investissements outre-mer dans le secteur productif (article 244 quater W du CGI) cf n°2079-CIOP-SD	
Crédit d'impôt pour investissements outre-mer dans le secteur du logement social (article 244 quater X du CGI) cf n° 2079-CIOL-SD	
PRÉCISIONS SUR L'UTILISATION DES CRÉDITS D'IMPÔTS :	

III - CAS PARTICULIERS	
CRÉDITS D'IMPÔTS EN CAS DE CESSATION AU TITRE DE L'ANNÉE N	
CRÉDITS D'IMPÔTS AU TITRE DE L'ANNÉE CIVILE N-1, EN CAS D'EXERCICE DE PLUS DE 12 MOIS	

Attestation de non-obligation de dépôt DECLOYER

Entreprise : AASIMSN TAXI

SIREN : 979871860

Attestation produite le 19/02/2025

AUCUNE OBLIGATION DE DECLOYER POUR CE SIREN

IMPÔT SUR LE REVENU
Bénéfices industriels et commerciaux

Exercice ouvert le	01/01/2024	Régime "simplifié d'imposition"	☒	ou "réel normal"	
et clos le	31/12/2024	Option pour la comptabilité super-simplifiée	☐	TVA	☐
		Option pour le régime de la taxation au tonnage	☐		
A IDENTIFICATION					
61 ter avenue de l'Europe 78200 MAGNANVILLE FRANCE		SIREN : 979871860 - AASIMSN TAXI **** LIASSE FISCALE TÉLÉDECLARÉE ****			
Préciser l'ancienne adresse en cas de changement :		B DIVERS			
		Activités exercées (souligner l'activité principale) :			
		Transports de voyageurs par taxis			
		Personne inscrite au répertoire des métiers (cocher la case)			☐
C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION:				col 1	col 2
1 Résultat fiscal (bénéfice colonne 1 , déficit colonne 2)				54 631	
2 Revenus de valeurs et capitaux mobiliers:					
Revenus exonérés de l'impôt sur le revenu:		a			
à déduire : quote part frais et charges correspondants		b			
Revenus nets exonérés (a-b)		c			
Revenus soumis à l'impôt sur le revenu		d		Total (c + d)	
3 Total				54 631	
4 Bénéfice imposable (col 1 - col 2) ou déficit déductible (col 2 - col 1)				54 631	
4bis Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés au taux de 10 %					
4ter Revenus compris dans le bénéfice imposable mais exclus de l'assiette de l'acompte du prélèvement à la source (art. 204G du CGI)					
Quote-part de subvention d'équipement, d'indemnités d'assurance compensant la perte d'un élément de l'actif immobilisé et des plus-values à court terme :					e
Charges ou dépenses ayant la nature de moins-values définies à l'article 39 duodecies :					f
5 Plus values		taxées selon règles particulières		à court et à long terme exonérées	
à LT imposables à 12,8%		à LT art 39 quinquies		dont PVLT exonérées (art 151 septies A)	
dont plus-value à court terme exonérée (Art. 151 septies, 151 septies A et 238 quinquies)					
6 Exonérations et abattements					
Entreprises nouvelles art 44 sexies	☐	ZRR art. 44 quinquies	☐	Jeune entreprise (JEI)	☐
Zone franche urbaine 44octies ou 44 octies A	☐	Zone franche d'activités art.44 quaterdecies	☐	Bassins urbains à dynamiser (BUD) art. 44 sexdecies	☐
Zone de restructuration de défense art. 44 terdecies	☐	Autres dispositifs	☐		
Option pour le crédit d'impôt outre-mer dans le secteur productif, art. 244 quater V	☐	Zone de développement prioritaire art. 44 septdecies	☐	Reprise d'entreprise en difficulté art.44 septies	☐
Exonération ou abattement pratiqué :		sur PVLT imposable à 12,8%			
		sur le bénéfice professionnel			
7 BIC non professionnels:		A – bénéfice :		B – déficit :	
- Revenus compris dans le bénéfice imposable mais exclus de l'assiette de l'acompte du prélèvement à la source (art. 204 G).					
PV à court terme, subventions d'équipement et indemnités d'assurance pour perte d'un élément d'actif (Art. 39 duodecies)					
Moins-values à court terme (Art. 39 duodecies)					
- Plus-values PV nettes à long terme imposable à 12,8 %					
- Exonération ou abattement pratique (art. 44 sexies et suivants) sur le bénéfice non professionnel					
8 Régime des sociétés de personnes					
Résultat fiscal du mode de calcul de l'impôt sur les sociétés					
9 Comptabilité informatisée					
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?		Oui	Si oui, indication du logiciel utilisée		Tiime Expert
D CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITE (cf. notice de la déclaration n°2031-SD)					
Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33 %					
COMPTABLE, CONSEIL ET/OU CGA		Visa : CGA	☐	Viseur conventionné	☐
Examen de conformité fiscale (ECF)		☐	Désignation du prestataire		

IMPÔT SUR LE REVENU
ANNEXE AU FORMULAIRE N° 2031-SD

Si déposé néant, cochez la case: ☐			
E RÉPARTITION DES BÉNÉFICES ET DES DÉFICITS DES SOCIÉTÉS			
Ce cadre ne concerne que les sociétés en nom collectif et assimilées, les sociétés en commandite simple, les sociétés en participation et les sociétés créées de fait qui n'ont pas opté pour le régime fiscal des sociétés de capitaux, les sociétés à responsabilité limitée et les sociétés en commandite simple de caractère familial ayant opté pour le régime fiscal des sociétés de personnes, ainsi que les groupements d'intérêt économique et les sociétés de copropriétaires de navires (art. 48-1 et 48-2 ann. III au CGI). (Si le cadre est insuffisant, joindre au présent formulaire un état du même modèle).			
Identification, adresse, SIREN, qualité des associés personnes morales		Quote-part du bénéfice ou du déficit	Quote-part des plus-values imposables au taux réduit
Nom, prénoms, adresse, date et lieu de naissance, n° fiscal des associés personnes physiques	Associé gérant	Quote-part du bénéfice ou du déficit professionnel (col. 1) ou non professionnel (col. 2)	Quote-part des plus-values imposables au taux réduit
Chelba Mabrouk 61 ter avenue de l'Europe 78200 MAGNANVILLE FRANCE	☒	54 631	
14/07/1973 El May TN - TUNISIE			
99			
Sociétés en commandite simple montant des bénéfices distribués aux commanditaires au cours de l'année			
F RELEVÉ DE CERTAINS FRAIS GÉNÉRAUX			
Les autres entreprises doivent utiliser, le cas échéant, le relevé de frais généraux n° 2067-SD			
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 73 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises).			
Frais de réception, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement			
G DIVERS			
NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)			
ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS			
H CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION			
Montant brut des salaires, hors apprentis et handicapés			
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages			
Montant des prélèvements effectués à titre personnel au cours de l'exercice:			
Montant des apports en capital ou versements en compte courant faits au cours de l'exercice			
PLUS VALUES ACQUISES EN FRANCHISE D'IMPÔT			
Nature des immobilisations non amortissables	Valeur réévaluée	Prix d'acquisition	Plus-value
Totaux :			
I BIC NON PROFESSIONNELS			
Détermination du résultat de l'exercice		Bénéfice	Déficit
Locations meublées non professionnelle soumises aux contributions sociales par les organismes de sécurité sociale			
Autres locations meublées non professionnelles			
Location gérance			
Membres non professionnel de copropriété de cheval de course ou d'étaalon			
Autres BIC non professionnels			
Résultat avant imputation des déficits antérieurs			

Soldes intermédiaires de gestion

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

	Du 01/01/2024 au 31/12/2024	%	Du 26/09/2023 au 31/12/2023	%	Variations	
					en valeur	en %
CHIFFRE D'AFFAIRES	79 710	100			79 710	
Ventes de Marchandises						
- Coût d'achat des marchandises vendues						
MARGE COMMERCIALE						
Production vendue (biens et services)	79 710	100			79 710	
+ Production stockée						
+ Production immobilisée						
PRODUCTION DE L'EXERCICE	79 710	100			79 710	
- Matières premières						
- Sous-traitance (directe)	1 511	2			1 511	
MARGE DE PRODUCTION	78 199	98			78 199	
MARGE BRUTE TOTALE	78 199	98			78 199	
- Autres achats	5 598	7			5 598	
- Charges externes	17 937	23			17 937	
VALEUR AJOUTÉE PRODUITE	54 664	69			54 664	
Subventions d'exploitation						
- Impôts, taxes et versements assimilés						
- Salaires et traitements						
- Charges sociales						
- Rémunération de l'exploitant						
- Cotisations de l'exploitant						
Total						
EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION	54 664	69			54 664	
Rep. sur dépréciations, provisions, amortis						
+ Transfert de charges d'exploitation						
+ Autres produits d'exploitation	0	0			0	
- Dotations amortissements et dépréciations	33	0			33	
- Autres charges d'exploitation						
Total	-33	0			-33	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	54 631	69			54 631	
Opérations en commun						
+ Produits financiers						
- Charges financières						
Total						
RÉSULTAT COURANT	54 631	69			54 631	
+ Produits exceptionnels (1)						
- Charges exceptionnelles (2)	95	0			95	
- Participation des salariés						
- Impôt sur les bénéfices (IS)						
Total	-95	0			-95	
RÉSULTAT EXERCICE	54 536	68			54 536	
(1) dont produits cessions éléments cédés						
(2) dont valeurs comptables éléments cédés						

Soldes intermédiaires de gestion détaillés

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

	Du 01/01/2024 au 31/12/2024	%	Du 26/09/2023 au 31/12/2023	%	Variations	
					en valeur	en %
CHIFFRE D'AFFAIRES	79 710,20	100,00			79 710,20	
Ventes de Marchandises						
- Coût d'achat des marchandises vendues						
MARGE COMMERCIALE						
Production vendue (biens et services)					79 710,20	
70600000 Prestations de services	79 710,20	100,00			79 710,20	
TOTAL	79 710,20	100,00				
+ Production stockée						
+ Production immobilisée						
PRODUCTION DE L'EXERCICE	79 710,20	100,00			79 710,20	
- Matières premières						
- Sous-traitance (directe)						
60400000 Sous traitance	1 511,13	100,00			1 511,13	
TOTAL	1 511,13	1,90			1 511,13	
MARGE DE PRODUCTION	78 199,07	98,10			78 199,07	
MARGE BRUTE TOTALE	78 199,07	98,10			78 199,07	
- Autres achats						
60616000 Fournitures énergie	5 554,70	99,23			5 554,70	
60630000 Fournitures d'entretien et petit équipement	43,07	0,77			43,07	
TOTAL	5 597,77	7,02			5 597,77	
- Charges externes						
61320000 Loyer	9 550,00	53,24			9 550,00	
61520000 Entretien et réparation sur biens immobiliers	1 628,32	9,08			1 628,32	
61600000 Primes d'assurances	871,30	4,86			871,30	
62260000 HONORAIRES	3 500,00	19,51			3 500,00	
62270000 FRAIS D'ACTES ET CONTENTIEUX	266,23	1,48			266,23	
62310000 PUBLICITE	248,37	1,38			248,37	
62510000 Voyages et déplacements	593,76	3,31			593,76	
62570000 Réceptions	720,55	4,02			720,55	
62600000 Frais telecom et postaux	242,29	1,35			242,29	
62700000 Frais bancaires	316,53	1,76			316,53	
TOTAL	17 937,35	22,50			17 937,35	
VALEUR AJOUTÉE PRODUITE	54 663,95	68,58			54 663,95	
Subventions d'exploitation						
- Impôts, taxes et versements assimilés						
- Salaires et traitements						
- Charges sociales						
- Rémunération de l'exploitant						
- Cotisations de l'exploitant						
Total						
EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION	54 663,95	68,58			54 663,95	
Rep. sur dépréciations, provisions, amorts						
+ Transfert de charges d'exploitation						
+ Autres produits d'exploitation						
75800000 PRODUITS DIVERS DE GESTION	0,13	100,00			0,13	
TOTAL	0,13	0,00			0,13	
- Dotations amortissements et dépréciations						
68112000 Dotations aux amortissements sur immobilisations	32,78	100,00			32,78	
TOTAL	32,78	0,04			32,78	
- Autres charges d'exploitation						

Soldes intermédiaires de gestion détaillés

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

	Du 01/01/2024 au 31/12/2024	%	Du 26/09/2023 au 31/12/2023	%	Variations	
					en valeur	en %
Total	-32,65	-0,04			-32,65	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	54 631,30	68,54			54 631,30	
Opérations en commun						
+ Produits financiers						
- Charges financières						
Total						
RÉSULTAT COURANT	54 631,30	68,54			54 631,30	
+ Produits exceptionnels (1)						
- Charges exceptionnelles (2)						
67120000 Amendes	95,00	100,00			95,00	
TOTAL	95,00	0,12			95,00	
- Participation des salariés						
- Impôt sur les bénéfices (IS)						
Total	-95,00	-0,12			-95,00	
RÉSULTAT EXERCICE	54 536,30	68,42			54 536,30	
(1) dont produits cessions éléments cédés						
(2) dont valeurs comptables éléments cédés						

AASIMSN TAXI

A l'attention de Monsieur Mabrouk Chelba

61 AV de l'Europe

78200 Magnanville

FRANCE

A Lyon, le 28/01/2026

OBJET : COMPTE RENDU DE NOTRE MISSION D'EXPERTISE COMPTABLE POUR L'EXERCICE 2025

Référence : CRM_2025_659

Monsieur,

Ce compte rendu entre dans le cadre de notre mission d'expertise comptable relative à l'exercice clos le 31-12-2025 de votre entreprise.

Au préalable, nous vous remercions de la confiance que vous nous avez témoignée en nous confiant cette mission.

Le présent compte-rendu a pour but de faire le point sur la mission de l'exercice écoulé et aborde les points suivants :

- Quelques rappels sur notre mission, son déroulement et les difficultés rencontrées
- Les points techniques particuliers, nos recommandations/informations et notre opinion sur les comptes annuels
- Notre mission au cours du prochain exercice.

Rappels sur notre mission, son déroulement et les difficultés rencontrées

Nous avons effectué notre mission dans le respect des normes professionnelles de l'Ordre des Experts-Comptables et des textes légaux et réglementaires applicables à notre profession.

Rappels de la mission et documents/déclarations produits

Au cours de l'exercice écoulé, les travaux réalisés conformément aux termes de notre lettre de mission ont donné lieu à la production des déclarations et/ou documents suivants :

	Déclarations et/ou documents
Assistance comptable et comptes annuels	
Mission de la comptabilité courante	2108 lignes d'écritures saisies
Etablissement des comptes annuels	Comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe)
Mission de présentation des comptes annuels	Attestation relative aux comptes annuels
Assistance à la gestion sociale	
Etablissement des bulletins de paye	Néant
Etablissement des déclarations sociales liées	Néant
Formalités administratives relatives à l'embauche, aux interruptions et à la fin des contrats de travail	Néant
Prestations juridiques et de conseil	Néant
Assistance à la gestion fiscale	
Etablissement des déclarations fiscales courantes	Néant
Assistance à l'établissement de la liasse fiscale annuelle	Liasse fiscale annuelle et sa télédéclaration
Fichier des écritures comptables	Fichier des écritures comptables

Notre Intervention

Conformément à notre lettre de mission, nous nous permettons de vous rappeler que notre cabinet n'est pas intervenu sur les travaux suivants :

- IRPP
- Déclaration commune R.TNS

Plus généralement se référer au tableau des répartitions des tâches indiqué dans la lettre de mission.

Déroulement de la mission

Notre mission a été exécutée :

- Sous la direction de Boubaker HEDIA
- Et de Olivier DEBRUSSE, chef de mission

Nos interventions ont été réparties entre le début de l'année et le « bouclage » des comptes annuels et ce sur la base du tableau de répartition des tâches indiquées dans la lettre de mission.

Difficultés rencontrées et points à améliorer pour l'exercice suivant

Au cours de l'exercice écoulé, comme évoqué ensemble au cours de la réunion de synthèse sur les comptes, nous avons rencontré certaines difficultés dans le déroulement de notre mission. Nous revenons ci-dessous sur ces différents points.

Le présent compte rendu n'a d'autre but que de rappeler et formaliser nos échanges :

Secteur	Difficultés rencontrées	Améliorations à apporter
Social	Absence de cotisation sociale	Souscription PER et assurance prévoyance
Fiscal, Social	Frais de restauration	Inscrivez le nom du client au dos du ticket en cas de repas avec un client

Points techniques particuliers, recommandations/informations et opinion

Points techniques particuliers

Au cours de l'exercice, ainsi que pour la clôture des comptes annuels, certains points techniques ont nécessité une prise de position et/ou une confirmation de votre part. Nous en reprenons les principaux ci-après.

En matière comptable

- Néant

En matière sociale

- Néant

En matière fiscale

- Revenu fiscal - Le montant à déclarer sur votre déclaration d'impôt personnel est de 61 847 €.
- TVA - Le montant de la TVA fait apparaître un crédit de 657 € grâce à l'imputation de la TICPE 2025 d'un montant de 1 591 €.

Recommandations/informations

Lors de notre mission, nous avons identifié différents points, qui ne remettent pas en cause la cohérence et la vraisemblance de vos comptes annuels, mais qu'il conviendrait de traiter au cours de l'exercice en cours.

De même, certains points méritent votre attention et, de façon à anticiper, nous vous en faisant part dès à présent.

1. Archivage et classement des documents

Nous vous rappelons que l'archivage et le classement de l'ensemble des documents comptables, fiscaux et juridiques relatifs à votre activité sont de votre responsabilité. Notre cabinet ne conserve aucun document physique, y compris les originaux.

À ce titre, nous vous recommandons de :

- Conserver soigneusement les originaux papier des documents pour la durée légale requise (factures, contrats, relevés bancaires, documents fiscaux, etc.),
- Mettre en place un système d'archivage physique structuré, permettant un accès rapide aux documents en cas de besoin,
- Compléter cet archivage papier par une version numérique sécurisée, avec des sauvegardes régulières, afin de limiter les risques de perte ou de dégradation.

Un classement rigoureux des documents facilitera la gestion courante de votre entreprise et garantira la présentation rapide des pièces justificatives en cas de contrôle administratif ou fiscal.

Nous restons à votre disposition pour vous accompagner dans la mise en place de bonnes pratiques d'archivage.

2. Compte courant d'associé débiteur – Rappel réglementaire

Nous avons constaté que votre compte courant d'associé présente un solde débiteur. Dans une société soumise à l'impôt sur le revenu (IR), bien que le bénéfice réalisé soit directement imposé entre les mains des associés, et donc sans enjeu fiscal particulier sur ce point, un compte courant débiteur n'est pas sans conséquences, notamment sur le plan social et juridique.

3. Rappel sur le régime fiscal de votre entreprise

Nous vous rappelons que votre entreprise est soumise à l'impôt sur le revenu. Ainsi, le résultat fiscal mentionné dans le présent rapport et dans votre bilan doit être déclaré au titre de votre imposition personnelle.

Vous devez reporter la somme de 60 256 € dans votre déclaration de revenus personnelle 2042 C-PRO dans les cases correspondantes à votre régime fiscal.

4. Information sur les risques liés à l'absence de cotisations sociales

Dans le cadre de votre statut de Dirigeant et en l'absence de revenu suffisant soumis à charges sociales, il est essentiel d'avoir conscience des conséquences de cette situation sur votre protection sociale et vos droits futurs.

Absence de protection sociale:

Sans versement de salaire, aucune cotisation sociale n'est acquittée, entraînant les conséquences suivantes :

- Absence de couverture maladie, invalidité et maternité : seuls les soins de santé de base sont couverts par la PUMA (Protection Universelle Maladie), sans indemnisation en cas d'arrêt de travail.
- Absence de cotisation retraite : les années sans rémunération ne permettent pas de valider de trimestres pour la retraite, impactant ainsi vos droits futurs.

Recommandations:

Afin de limiter ces risques, nous recommandons de :

- Se verser une rémunération même minimale afin de cotiser pour la maladie et la retraite.
- Souscrire une assurance prévoyance privée pour couvrir les risques d'arrêt de travail, d'invalidité et de décès.
- Anticiper la retraite via des dispositifs d'épargne tels que le Plan d'Épargne Retraite (PER).

5. Rappel sur la déductibilité des frais de restauration

Les frais de restauration engagés dans le cadre de votre activité professionnelle peuvent être déductibles sous certaines conditions strictes. Pour être admis en charge, ces frais doivent respecter les règles suivantes :

- Caractère professionnel avéré : Le repas doit être pris dans le cadre de votre activité (déplacement, rendez-vous client, fournisseur, etc.).
- Nécessité d'un justificatif : Une facture détaillée doit être conservée, mentionnant :
 - La date du repas,
 - Le nom et l'adresse du restaurant,
 - Le montant total et la TVA,
 - L'identité des personnes présentes et leur lien avec l'activité (collaborateurs, clients, fournisseurs, etc.).
- Si le repas est pris avec un client, son nom doit être inscrit au dos du ticket.
- Plafond raisonnable : Le montant du repas doit rester dans des limites jugées raisonnables par l'administration fiscale.
- Exclusion des repas personnels : Les repas pris seuls, sauf en cas de déplacement professionnel nécessitant un repas hors du domicile et du bureau habituel, ne sont en principe pas déductibles.

Les risques en cas de non-respect des règles:

- Rejet de la déduction fiscale : L'administration fiscale peut requalifier les frais en dépenses personnelles et les réintégrer dans votre résultat imposable.
- Redressement en cas de contrôle : L'URSSAF peut réintégrer ces montants dans l'assiette des cotisations sociales s'ils sont considérés comme des avantages en nature déguisés.
- Pénalités et rappels d'impôts en cas de justificatifs insuffisants ou d'abus sur les montants déclarés.

Nos recommandations:

- Conservez systématiquement les factures détaillées et notez l'objet du repas ainsi que l'identité des participants.
- Inscrivez le nom du client au dos du ticket en cas de repas avec un client.
- Évitez les paiements en espèces, privilégiez les règlements par carte bancaire ou virement pour assurer une meilleure traçabilité.
- Adoptez un usage raisonnable, en veillant à ce que les montants restent cohérents avec les pratiques de votre secteur.
- En cas de doute, demandez notre avis avant d'engager certaines dépenses afin d'éviter toute mauvaise surprise en cas de contrôle.

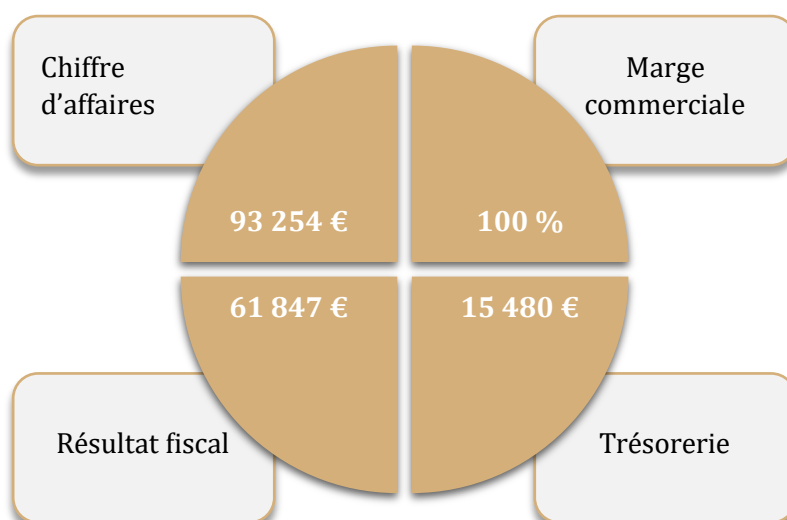
Opinion sur les comptes annuels

Vous nous avez confié une mission d'opinion sur vos comptes annuels dite de « présentation », dont les termes sont prévus par la norme professionnelle de présentation établie par le Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables.

A ce titre, une attestation d'opinion sur les comptes annuels est jointe à ces derniers, mentionnant que, sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble.

Nous sommes à votre disposition pour vous apporter des informations sur cette mission.

Analyse de vos comptes



Si vous le souhaitez, ou si votre banquier le demande, nous pouvons vous proposer un commentaire de gestion plus approfondi, qui vous permettra d'appréhender dans le détail la structure financière de votre entreprise, votre activité et les soldes intermédiaires de gestion, ainsi que leurs évolutions sur plusieurs années. N'hésitez pas à nous solliciter.

Identification d'un besoin particulier

Néant

Honoraires et lettre de mission

Honoraires

Pour la réalisation des travaux ci-dessus, notre cabinet a facturé un montant d'honoraires de 1 950,00 € HT, tel que défini dans notre lettre de mission :

- Mission d'assistance comptable : 1 950,00 € HT

Lettre de mission

Notre mission est régie par les termes de la lettre de mission n° LM-29032024-1085 signée en date du 29/03/2024.

Nous espérons que tous ces éléments vous seront utiles et permettront de faciliter l'organisation de la mission de l'exercice en cours.

Nous restons à votre disposition pour toutes informations complémentaires que vous pourriez souhaiter, Et vous prions de croire, Monsieur, à l'assurance de nos sentiments les meilleurs et les plus dévoués.

L'Expert Comptable

Chef de mission

Client

Boubaker HEDIA

Olivier DEBRUSSE

Mabrouk Chelba



Plaquette annuelle

**SASU
AASIMSN TAXI**

**61 ter avenue de l'Europe
78200 MAGNANVILLE**

Siret 97987186000016

Exercice clos le 31/12/2025

**Expert Comptable Privé
21 rue d'Algérie
69001 Lyon
04 28 29 21 21
Contact@monecp.fr**

ATTESTATION DE PRESENTATION DES COMPTES

En notre qualité d'expert-comptable et conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de SASU AASIMSN TAXI relatifs à l'exercice comptable du 01/01/2025 au 31/12/2025, qui se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan : 61 762 €
- Chiffre d'affaires : 93 254 €
- Résultat net comptable : 61 662 €

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à LYON, le 23/02/2026

Boubaker HEDIA

Expert-comptable

AASIMSN TAXI

Bilan - Actif

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

ACTIF	Valeurs au 31/12/2025			Valeurs au 31/12/2024
	Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	
Capital souscrit non appelé (I) Frais d'établissement (II) Immobilisations incorporelles : Frais de développement Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions Fonds commercial Autres Immobilisations incorporelles Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes Immobilisations corporelles : Terrains Constructions Installations techniques, matériel et outillage industriels Autres immobilisations corporelles Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes Immobilisations financières (1) : Participations Créances rattachées à des participations Titres immobilisés de l'activité de portefeuille Autres titres immobilisés Prêts Autres immobilisations financières				
Total de l'actif immobilisé (III)	1 250	267	983	557
(1) Dont à moins d'un an				
Stocks et en-cours : Matières premières et autres approvisionnements En-cours de production Produits finis Marchandises Avances et acomptes versés sur commandes Créances (2) : Créances clients et comptes rattachés Autres créances Charges constatées d'avance Capital souscrit appelé, non versé Valeurs mobilières de placement : Actions Propres Autres titres Instruments financiers à terme et jetons détenus Disponibilités				
Total de l'actif circulant (IV)	60 779		60 779	57 608
Frais d'émission des emprunts (V)				
Primes de remboursement des emprunts (VI)				
Écarts de conversion et différences d'évaluation - Actif (VII)				
TOTAL GENERAL DE L'ACTIF (I + II + III + IV + V + VI + VII)	62 029	267	61 762	58 165
(2) Dont à moins d'un an				

AASIMSN TAXI Bilan - Passif Du 01/01/2025 au 31/12/2025		
PASSIF	Valeurs nettes au 31/12/2025	Valeurs nettes au 31/12/2024
Capital <i>[dont versé: 100]</i>	100	100
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecart de réévaluation		
Ecart d'équivalence		
Réserves :		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice [bénéfice ou perte]	61 662	54 536
Subvention d'investissement		
Provisions réglementées		
Total des capitaux propres (I)	61 762	54 636
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
Total des provisions (II)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses (2)		
Instruments financiers à terme		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
Dettes fiscales et sociales		3 529
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance		
Total des dettes (1) (III)		3 529
Ecart de conversion et différences d'évaluation - Passif (IV)		
TOTAL GENERAL DU PASSIF (I + II + III + IV)	61 762	58 165
(1) Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur		
(2) Dont à moins d'un an		

Bilan - Actif Détaillé

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

ACTIF	Valeurs au 31/12/2025			Valeurs au 31/12/2024
	Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	
Capital souscrit non appelé (I)				
Frais d'établissement (II)				
Immobilisations incorporelles :				
Frais de développement				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions				
Fonds commercial				
Autres Immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
Immobilisations corporelles :				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles				
21830000 MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE	1 249,90		1 249,90	590,00
28183000 Amortissement - MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE		266,72	-266,72	-32,78
TOTAL	1 249,90	266,72	983,18	557,22
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes				
Immobilisations financières (1) :				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
Total de l'actif immobilisé (III)	1 249,90	266,72	983,18	557,22
(1) Dont à moins d'un an				
Stocks et en-cours :				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production				
Produits finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (2) :				
Créances clients et comptes rattachés				
Autres créances				
44583000 DEMANDE DE REMBOURSEMENT	657,00		657,00	
45500000 Compte courant	44 642,30		44 642,30	340,36
TOTAL	45 299,30		45 299,30	340,36
Charges constatées d'avance				
Capital souscrit appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement :				
Actions Propres				
Autres titres				
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités				
51210000 Banque BNP	15 479,58		15 479,58	57 267,72
TOTAL	15 479,58		15 479,58	57 267,72

AASIMSN TAXI

Bilan - Actif Détaillé

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

ACTIF	Valeurs au 31/12/2025			Valeurs au 31/12/2024
	Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	
Total de l'actif circulant (IV)	60 778,88		60 778,88	57 608,08
Frais d'émission des emprunts (V)				
Primes de remboursement des emprunts (VI)				
Écarts de conversion et différences d'évaluation - Actif				
TOTAL GENERAL DE L'ACTIF (I + II + III + IV + V + VI + VII)	62 028,78	266,72	61 762,06	58 165,30
(2) Dont à moins d'un an				

AASIMSN TAXI

Bilan - Passif Détaillé

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

PASSIF	Valeurs nettes au 31/12/2025	Valeurs nettes au 31/12/2024
Capital (dont versé: 100) 10130000 Capital TOTAL	 100,00 100,00	 100,00 100,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecarts de réévaluation		
Ecart d'équivalence		
Réserves :		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice [bénéfice ou perte]	61 662,06	54 536,30
Subvention d'investissement		
Provisions réglementées		
Total des capitaux propres (I)	61 762,06	54 636,30
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
Total des provisions (II)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Instruments financiers à terme		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
Dettes fiscales et sociales		
44551000 TVA à payer		3 529,00
TOTAL		3 529,00
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance		
Total des dettes (1) (III)		3 529,00
Ecart de conversion et différences d'évaluation - Passif (IV)		
TOTAL GENERAL DU PASSIF (I + II + III + IV)	61 762,06	58 165,30
(1) Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur		
(2) Dont à moins d'un an		

AASIMSN TAXI

Compte de Résultat

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
Produits d'exploitation :		
Ventes de Marchandises		
Production vendue	93 254	79 710
Montant net du chiffre d'affaires	93 254	79 710
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions	3 037	
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions		
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		
Autres produits	0	0
Total des produits d'exploitation (I)	96 292	79 710
Charges d'exploitation :		
Achats de marchandises		
Variation de stocks		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variation de stocks		
Autres achats et charges externes ⁽¹⁾	32 970	25 046
Impôts, taxes et versements assimilés		
Salaires		
Cotisations sociales		
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	1 475	33
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		
Dotations aux provisions		
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées		
Autres charges	185	
Total des charges d'exploitation (II)	34 630	25 079
(1) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		

AASIMSN TAXI

Compte de Résultat

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	61 662	54 631
Quote-part de résultat sur opérations faites en commun :		
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)		
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)		
Produits financiers :		
De participation ⁽²⁾		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé ⁽²⁾		
Autres intérêts et produits assimilés ⁽²⁾		
Reprises sur dépréciations et provisions		
Différences positives de change		
Produits des cessions d'immobilisations financières		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
Total des produits financiers (V)		
Charges financières :		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées ⁽³⁾		
Différences négatives de change		
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
Total des charges financières (VI)		
2. RESULTAT FINANCIER (V - VI)		
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV + V - VI)	61 662	54 631
Produits exceptionnels (VII)		
Charges exceptionnelles (VIII)		95
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		-95
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		
Total des produits (I+III+V+VII)	96 292	79 710
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	34 630	25 174
BENEFICE OU PERTE	61 662	54 536
(2) Dont produits concernant les entités liées :		
(3) Dont intérêts concernant les entités liées		

AASIMSN TAXI

Compte de Résultat Détaillé

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
Produits d'exploitation :		
Ventes de Marchandises		
Production vendue		
70600000 Prestations de services	93 254,26	79 710,20
TOTAL	93 254,26	79 710,20
Montant net du chiffre d'affaires		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions		
74100000 SUBVENTION	3 037,30	
TOTAL	3 037,30	
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions		
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		
Autres produits		
75800000 PRODUITS DIVERS DE GESTION	0,32	0,13
TOTAL	0,32	0,13
Total des produits d'exploitation (I)	96 291,88	79 710,33
Charges d'exploitation :		
Achats de marchandises		
Variation de stocks		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variation de stocks		
Autres achats et charges externes ⁽¹⁾		
60400000 Sous traitance	6 910,67	1 511,13
60616000 Fournitures énergie	6 585,68	5 554,70
60630000 Fournitures d'entretien et petit équipement	827,99	43,07
61320000 Loyer	9 555,00	9 550,00
61380000 AUTRES LOCATIONS	328,50	
61520000 Entretien et réparation sur biens immobiliers	82,01	1 628,32
61600000 Primes d'assurances	1 747,72	871,30
62260000 HONORAIRES	1 950,00	3 500,00
62270000 FRAIS D'ACTES ET CONTENTIEUX	74,38	266,23
62310000 PUBLICITE		248,37
62510000 Voyages et déplacements	1 407,19	593,76
62570000 Réceptions	2 019,40	720,55
62600000 Frais telecom et postaux	910,11	242,29
62700000 Frais bancaires	571,40	316,53
TOTAL	32 970,05	25 046,25
Impôts, taxes et versements assimilés		

	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
Salaires		
Cotisations sociales		
Sur immobilisations : dotations aux amortissements		
68112000 Dotations aux amortissements sur immobilisations corporelles	1 474,77	32,78
TOTAL	1 474,77	32,78
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		
Dotations aux provisions		
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées		
Autres charges		
65820000 AMENDES	185,00	
TOTAL	185,00	
Total des charges d'exploitation (II)	34 629,82	25 079,03
(1) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	61 662,06	54 631,30
Quote-part de résultat sur opérations faites en commun :		
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)		
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)		
Produits financiers :		
De participation ⁽²⁾		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé ⁽²⁾		
Autres intérêts et produits assimilés ⁽²⁾		
Reprises sur dépréciations et provisions		
Différences positives de change		
Produits des cessions d'immobilisations financières		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
Total des produits financiers (V)		
Charges financières :		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées ⁽³⁾		
Différences négatives de change		
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
Total des charges financières (VI)		
2. RESULTAT FINANCIER (V - VI)		
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV + V - VI)	61 662,06	54 631,30
Produits exceptionnels (VII)		
Charges exceptionnelles (VIII)		95,00

	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII – VIII)		-95,00
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		
Total des produits (I+III+V+VII)	96 291,88	79 710,33
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	34 629,82	25 174,03
BENEFICE OU PERTE	61 662,06	54 536,30
(2) Dont produits concernant les entités liées :		
(3) Dont intérêts concernant les entités liées		

1.

BILAN SIMPLIFIÉ

cerfa

N° 15948 * 06

Formulaire obligatoire (article 302
septies A du Code général des impôts)
ADAPTE À LA TÉLÉDECLARATION PAR TÉLÉDEC.FR

Désignation de l'entreprise AASIMSN TAXI - SIREN : 979871860						Néant ☐	
Durée de l'exercice en nombre de mois 12						Durée de l'exercice précédent 12	
				Exercice N clos le 31/12/2025		Exercice N-1 clos le 31/12/2024	
ACTIF				Brut 1		Amortissements-Provisions 2	
				Net 3		Net 4	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles - Fonds commercial	010		012			
	Immobilisations incorporelles - Autres	014		016			
	Immobilisations corporelles	028	1 250	030	267	983	557
	Immobilisations financières (1)	040		042			
	TOTAL I (5)	044	1 250	048	267	983	557
ACTIF CIRCULANT	Stocks matières premières, appro., en cours de production	050		052			
	Stocks marchandises	060		062			
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066			
	Créances (2) clients et comptes rattachés	068		070			
	Créances autres (3)	072	45 299	074	45 299	340	
	Valeurs mobilières de placement	080		082			
	Disponibilités	084	15 480	086	15 480	57 268	
Charges constatées d'avance	092		094				
TOTAL II	096	60 779	098	60 779	57 608		
TOTAL GENERAL (I + II)		110	62 029	112	267	61 762	58 165
PASSIF						Exercice N NET	
						Exercice N-1 NET	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel	120	100		100		
	Ecarts de réévaluation	124					
	Réserve légale	126					
	Réserves réglementées	130					
	Autres réserves (dt réserve relative à l'achat d'oeuvres...	131		132			
	Report à nouveau	134					
	Résultat de l'exercice	136	61 662	54 536			
	Subventions d'investissement	137					
	Provisions réglementées	140					
	TOTAL I	142	61 762	54 636			
Provisions pour risques et charges		TOTAL II	154				
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156					
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164					
	Fournisseurs et comptes rattachés	166					
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA indiqué dans la case 169)	169		3 529			
	Comptes courants d'associés	173					
	Autres dettes	175					
Produits constatés d'avance	174						
TOTAL III	176		3 529				
TOTAL GENERAL (I + II + III)		180	61 762	58 165			
RENOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195		
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice	182	1 901	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	44 642	(5) Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice	184	0	

2. COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD 2025
ADAPTE À LA TÉLÉDECLARATION PAR TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise AASIMSN TAXI - SIREN : 979871860										☐					
A - RÉSULTAT COMPTABLE										N clos le 31/12/2025		N-1 clos le 31/12/2024			
Ventes de marchandises				dont export et livraisons intracommunautaires		209				210					
Production vendue biens						215				214					
Production vendue services						217				218		93 254			
Production stockée												222			
Production immobilisée												224			
Subventions d'exploitation reçues												226		3 037	
Autres produits												230		0	
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)												232		96 292	
Achats de marchandises (y compris droits de douane)												234			
Variation de stock (marchandises)												236			
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)												238			
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)												240			
Autres charges externes				dont crédit-bail mobilier				immobilier				242		32 970	
Impôts, taxes et versements assimilés				(dont taxe professionnelle, CFE et CVAE)				243				244			
Rémunérations du personnel												250			
Charges sociales												252			
Dotations aux amortissements				dont amortissement du fonds de commerce en application de l'article 39, 1-2°, al.3 du CGI				255				254		1 475	
Dotations aux provisions												256			
Autres charges		Dont provisions fiscales pour implant. commerciales à l'étranger				259				262		185			
		Dont cotisations versées aux org. syndicales et professionnelles				260									
Total des charges d'exploitation (II)												264		34 630	
1 - Résultat d'exploitation (I - II)												270		61 662	
Produits financiers						(III)				280					
Produits exceptionnels						(IV)				290					
Charges financières						(V)				294					
Charges exceptionnelles		Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes				(VI)		347		300					
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles				(VI)		348				95			
Impôts sur les bénéfices						(VII)				306					
2 - Bénéfice ou perte : produits (I + III + IV) - charges (II + V + VI + VII)												310		61 662	
B - RÉSULTAT FISCAL										Reporter le bénéfice comptable col. 1 le déficit comptable col.2		312		61 662	
RÉINTEGRATIONS		Rémunérations et avantages personnels non déductibles								316					
		Amortissements excédentaires et autres amortissements non déductibles								318					
		Provisions non déductibles								322					
		Impôts et taxes non déductibles								324					
		Divers dt intérêts excédentaires				247		Ecart de valeurs liquidatives sur OPC		248		330			
		Fraction des loyers dans le cadre d'un crédit bail immobilier						(Part de loyers de réintégration)		249		251			
		Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime										998			
		Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime										999			
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime												997			
DÉDUCTIONS		Entreprise nouvelle		986		Zone franche urbaine		987				342			
		France Ruralités Revitalisation (FRR)		181		Jeune entreprise innovante		989							
		Zone restruct. défense		127		Zone revitalisation rurales		138							
		Bassins d'emploi à redynamiser		991		Investissements et souscriptions outre-mer		344							
		ZFANG 44 quaterdecies		345											
		Bassins urbains à dynamiser – BUD		992		Zone de développement prioritaire		993							
		Dont divers		Créance report en arrière du déficit						346				350	
				Déduction exceptionnelle (art 39 decies)						655					
				Déduction exceptionnelle (art 39 decies A)						643					
				Déduction exceptionnelle (art 39 decies B)						645					
				Déduction exceptionnelle (art 39 decies C)						647					
				Déduction exceptionnelle (art 39 decies D)						648					
				Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)						641					
				Déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)						990					
Déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)						649									
Résultat fiscal avant imputation des déficits antérieurs										Bénéfice col. 1 / Déficit col. 2		352		61 847	
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises I.S. seulement)												356			
Déficits antérieurs reportables														360	
Résultat fiscal après imputation des déficits										Bénéfice col. 1 / Déficit col. 2		370		61 847	

DÉTAIL DES RÉINTÉGRATIONS DIVERSES		
Amendes et penalites		185

3. IMMOBILISATIONS – AMORTISSEMENTS – PLUS-VALUES – MOINS-VALUES

Désignation de l'entreprise AASIMSN TAXI - SIREN : 979871860										Néant ☐					
I IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations en début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale					
ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice					
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406							
	Autres	410		412		414		416							
Terrains		420		422		424		426							
Constructions		430		432		434		436							
Installations techniques, matériel et outillage industriels		440		442		444		446							
Installations générales, aménagements divers		450		452		454		456							
Matériel de transport		460		462		464		466							
Autres immobilisations corporelles		470	590	472	1 901	474	1 241	476	1 250						
Immobilisations financières		480		482		484		486							
TOTAL		490	590	492	1 901	494	1 241	496	1 250						
II AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice							
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES															
Fonds commercial		495		497		498		499							
Autres immobilisations incorporelles		500		502		504		506							
Terrains		510		512		514		516							
Constructions		520		522		524		526							
Installations techniques, matériel et outillage industriel		530		532		534		536							
Installations générales, aménagements divers		540		542		544		546							
Matériel de transport		550		552		554		556							
Autres immobilisations corporelles		560	33	562	1 475	564	1 241	566	267						
TOTAL		570	33	572	1 475	574	1 241	576	267						
III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES à 19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS et 12,8% pour les entreprises à l'IR															
Nature des immobilisations cédées 1 virées de poste à poste, mise hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé															
1 IPHONE 16 PRO MAX TITANE															
	Valeur d'actif	Amortissements	Valeur résiduelle	Prix de cession	Plus ou moins-values										
					Court terme	Long terme									
						19%	15% ou 12,8%	0%							
1	1 241	1 241	0	0	0										
TOTAL	578	1 241	580	1 241	582		584		586		581		587		589
Plus-values taxables à 19%					579		Régularisations	590		583		594		595	
TOTAL								596		585		597		599	

4. RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS

Désignation de l'entreprise <u>AASIMSN TAXI - SIREN : 979871860</u>								Néant ☐	
I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur comptes clients	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
						Dotations		Reprises	
Fonds commercial						681		683	
Autres immobilisations incorporelles						700		705	
Terrains						710		715	
Constructions						720		725	
Installations techniques, matériel et outillage						730		735	
Installations générales agencements aménagements divers						740		745	
Matériel de transport						750		755	
Autres immobilisations corporelles						760		765	
TOTAL						770		775	
C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT									
1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes								
2									
3									
4									
5									
6									
TOTAL à reporter								780	
II DÉFICITS REPORTABLES									
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent								982	
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)								982 bis	
Nombre d'opérations sur l'exercice								982 ter	
Déficits imputés								983	
Déficits reportables								984	
Déficits de l'exercice								860	
Total des déficits restant à reporter								870	
III DIVERS									
Primes et cotisations complémentaires facultatives	dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin			325	0	381	0		
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite			327	0				
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant	dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS			326	0	380			
N° du centre de gestion agréé						388			
Montant de la TVA collectée						374 9 325			
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)						378 4 663			
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant						399			
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice						398			
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI						397			

5. DÉTERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE

Désignation de l'entreprise : AASIMSN TAXI - SIREN : 979871860		Néant ☒	
Exercice ouvert le : 01/01/2025 et clos le : 31/12/2025		Données en nombre de mois : 12	
DÉCLARATION DES EFFECTIFS			
Effectifs moyens du personnel :		376	
Dont apprentis		657	
Dont handicapés		651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		861	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE			
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		108	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés		118	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		119	
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges		105	
TOTAL 1		106	
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)		115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		143	
Subventions d'exploitation reçues		113	
Variation positive des stocks		111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		153	
TOTAL 2		144	
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Achats		121	
Variation négative des stocks		145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances		125	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		133	
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)		148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		135	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles si attachées à une activité normale et courante		150	
TOTAL 3		152	
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée Total 1 + Total 2 - Total 3		137	
V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaire n°s 1329-AC et 1329-DEF).		117	
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE			
Mono-etablissement au sens de la CVAE		020	☐
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)		022	
Effectifs au sens de la CVAE		023	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)		026	
Période de référence	024	160	
Date de cessation		186	

6. COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N° 2033-F-SD 2025
Formulaire obligatoire (article 38 de
l'annexe III au CGI)
ADAPTÉ À LA TÉLÉDECLARATION PAR TELEDEC.FR

Néant ☐

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE | AASIMSN TAXI - SIREN : 979871860 |

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901	0	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	0
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	100
TOTAL DES LIGNES 901 + 903	905	1	TOTAL DES LIGNES 902 + 904	906	100

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique	Dénomination	% de détention	Nb de parts ou actions
N° SIREN (si société établie en France)			
Adresse :			

Forme juridique	Dénomination	% de détention	Nb de parts ou actions
N° SIREN (si société établie en France)			
Adresse :			

Forme juridique	Dénomination	% de détention	Nb de parts ou actions
N° SIREN (si société établie en France)			
Adresse :			

Forme juridique	Dénomination	% de détention	Nb de parts ou actions
N° SIREN (si société établie en France)			
Adresse :			

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre	M	Nom complet	Mabrouk Chelba	% de détention	100	Nb de parts ou actions	100
Nom d'usage							
Naissance : Date	14/07/1973	N° Département	99	Commune	El May	Pays	TUNISIE
Adresse :							
61 ter avenue de l'Europe							
78200 MAGNANVILLE							
FRANCE							

7. FILIALES ET PARTICIPATIONS

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

Néant ☒

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE | AASIMSN TAXI - SIREN : 979871860 |

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE		905	
Forme juridique	Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :			
Forme juridique	Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :			
Forme juridique	Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :			
Forme juridique	Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :			
Forme juridique	Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :			

RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔT

N°2069-RCI-SD
(2025)



N° 15252*11
ADAPTÉ À LA
TÉLÉDECLARATION
PAR TELEDEC.FR

Le formulaire récapitulatif des réductions et crédits d'impôt
doit être transmis obligatoirement par voie électronique.

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025 ou Année : 2025	
Dénomination de l'entreprise : AASIMSN TAXI	Néant ☒
SIREN de l'entreprise : SIREN : 979871860	PME au sens communautaire ☐
Régime de l'intégration fiscale (article 223 A du CGI) : la société mère du groupe doit souscrire le formulaire n° 2069-RCI pour chacune des sociétés du groupe y compris sa propre déclaration (article 49 septies Q de l'annexe III au CGI)	
Si vous êtes la société mère, cocher la case ci-contre ☐	
Dans ce cas, indiquer la dénomination, adresse et SIREN de la société du groupe pour laquelle les réductions et crédits d'impôt sont déclarés (y compris pour les crédits et réductions d'impôt de la société mère)	
Dénomination, SIREN et adresse	

I - RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔT NE DONNANT PAS LIEU AU DÉPÔT D'UNE DÉCLARATION SPÉCIALE		
CRÉANCES NON REPORTABLES ET NON RESTITUABLES		
Réduction d'impôt pour mise à disposition d'une flotte de vélos (article 220 undecies A du CGI) cf n°2079-VLO-FC-SD		
Réduction d'impôt pour souscriptions en numéraire au capital des entreprises de presse (article 220 undecies du CGI) cf n°2079-RIP-FC-SD		
Autres créances non reportable et non restituables		
CRÉANCES REPORTABLES		
Réduction d'impôt en faveur du mécénat (article 238 bis du CGI) cf n°2069-M-FC-SD		
	Dont montant des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'Union européenne ou de l'Espace économique européen	
	Dont montant des dons au profit de la reconstruction de Notre-Dame de Paris	
	Dont montants versés aux fédérations ou unions d'organismes ayant pour objet exclusif de fédérer, d'organiser, de représenter et de promouvoir les organismes agréés en vue du financement des PME	
Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (Montant total (ligne 1 × 9 %) + (ligne 2 × 9 %) × 10/90 + ligne 3) (article 244 quater C du CGI) cf n°2079-CICE-FC-SD		
dont montant préfinancé		
	Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt versées à des salariés affectés à des exploitations situées à Mayotte	1
	Montant des rémunérations éligibles à la majoration pour les salariés affectés à des exploitations situées à Mayotte, des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévues à l'article L 3141-32 du code du travail	2
	Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés	3
Réduction d'impôt collectivités outre-mer (article 151 de la loi n° 2020-1721 du 29 décembre 2020 de finances pour 2021)		
Créance d'impôt en faveur des investisseurs institutionnels dans le logement locatif intermédiaire (article 81 de la loi n° 2021-1900 du 30 décembre 2021 de finances pour 2022)		
CRÉANCES NON REPORTABLES ET RESTITUABLES AU TITRE DE L'EXERCICE OU DE L'ANNÉE		
Crédit d'impôt formation des dirigeants d'entreprise (article 244 quater M du CGI) cf n°2079-FCE-FC-SD		
Crédit d'impôt pour le rachat d'une entreprise par ses salariés (article 220 nonies du CGI) cf n°2079-RS-FC-SD		
Crédit d'impôt pour dépenses de production d'œuvres cinématographiques (article 220 sexies du CGI) cf n°2069-CI-FC-SD		
Crédit d'impôt pour dépenses de production d'œuvres audiovisuelles (article 220 sexies du CGI) cf n°2079-AV-FC-SD		
Crédit d'impôt pour dépenses de production de films et d'œuvres audiovisuelles étrangers (article 220 quaterdecies du CGI) cf n°2079-CINT-FC-SD		
Crédit d'impôt en faveur des entreprises de spectacles vivants musicaux ou de variétés (article 220 quindecies du CGI) cf 2079-SV-FC-SD		
Crédit d'impôt en faveur des représentations théâtrales d'œuvres dramatiques (article 220 sexdecies du CGI) cf 2079-RT-FC-SD		
Crédit d'impôt en faveur des PME pour rénovation énergétique des bâtiments à usage tertiaire (article 27 de la loi n° 2020-1721 du 29 décembre 2020 de finances pour 2021)		
Crédit d'impôt en faveur des entreprises agricoles qui n'utilisent pas de produits phytopharmaceutiques à base de glyphosate (article 140 de la loi n° 2020-1721 du 29 décembre 2020 de finances pour 2021)		
Crédit d'impôt en faveur des entreprises agricoles disposant d'une certification d'exploitation à haute valeur environnementale (article 151 de la loi n° 2020-1721 du 29 décembre 2020 de finances pour 2021)		
Crédit d'impôt au titre des investissements dans l'industrie verte « C3IV » (article 244 quater I)		
Crédit d'impôt prêt avance mutation à taux zéro « PAM TZ » (article 244 quater T du CGI)		

II – CRÉDITS D'IMPÔT AVEC DÉPÔT OBLIGATOIRE D'UNE DÉCLARATION SPÉCIALE	
CRÉANCES NON REPORTABLES ET NON RESTITUABLES	
Crédits d'impôt afférents aux valeurs mobilières (article 136 du CGI)	
CRÉANCES REPORTABLES	
Crédit d'impôt pour investissement en Corse (article 244 quater E du CGI) cf n°2069-D-SD	
Crédit d'impôt en faveur de la recherche (article 244 quater B du CGI) cf n°2069-A-SD	
dont montant du crédit d'impôt pour les dépenses exposées dans des exploitations situées dans les DOM	
Crédit d'impôt en faveur de la recherche collaborative "CRC" (article 244 quater B bis du CGI) cf n°2069-A-SD	
CRÉANCES REPORTABLES ET NON RESTITUABLES	
Réduction d'impôt prêt à taux zéro mobilité (article 107 de la loi n° 2021-1104 du 22 août 2021) cf. n°2078-G- SD	
CRÉANCES NON REPORTABLES ET RESTITUABLES AU TITRE DE L'EXERCICE OU DE L'ANNÉE	
Crédit d'impôt famille (article 244 quater F du CGI) cf n°2069-FA-SD	
Crédit d'impôt en faveur de l'agriculture biologique (article 244 quater L du CGI) cf n°2079-BIO-SD	
Crédit d'impôt pour dépenses de production d'œuvres phonographiques (article 220 octies du CGI) cf 2079-DIS-SD	
Crédit d'impôt en faveur des métiers d'art (article 244 quater O du CGI) cf n°2079-ART-SD	
Crédit d'impôt en faveur des créateurs de jeux vidéo (article 220 terdecies du CGI) cf n°2079-VIDEO-SD	
Crédit d'impôt en faveur des éditeurs d'œuvres musicales (article 220 septdecies du CGI)	
Crédit d'impôt sur les avances remboursables pour travaux d'amélioration de la performance énergétique (article 244 quater U du CGI) cf 2078-B-SD	
Crédit d'impôt prêt à taux zéro renforcé (article 244 quater V du CGI) cf n°2078-F-SD	
Crédit d'impôt en faveur du remplacement temporaire de l'exploitant agricole (article 200 undecies du CGI) cf n°2079-RTA-SD	
Crédit d'impôt pour investissements outre-mer dans le secteur productif (article 244 quater W du CGI) cf n°2079-CIOP-SD	
Crédit d'impôt pour investissements outre-mer dans le secteur du logement social (article 244 quater X du CGI) cf n° 2079-CIOL-SD	
PRÉCISIONS SUR L'UTILISATION DES CRÉDITS D'IMPÔTS :	

III - CAS PARTICULIERS	
CRÉDITS D'IMPÔTS EN CAS DE CESSATION AU TITRE DE L'ANNÉE N	
CRÉDITS D'IMPÔTS AU TITRE DE L'ANNÉE CIVILE N-1, EN CAS D'EXERCICE DE PLUS DE 12 MOIS	

Attestation de non-obligation de dépôt DECLOYER

Entreprise : AASIMSN TAXI

SIREN : 979871860

Attestation produite le 27/01/2026

AUCUNE OBLIGATION DE DECLOYER POUR CE SIREN

IMPÔT SUR LE REVENU

Bénéfices industriels et commerciaux

Exercice ouvert le	01/01/2025	Régime "simplifié d'imposition"	☒	ou "réel normal"	
et clos le	31/12/2025	Option pour la comptabilité super-simplifiée	☐	TVA	☐
		Option pour le régime de la taxation au tonnage	☐		
A	IDENTIFICATION				
61 ter avenue de l'Europe 78200 MAGNANVILLE FRANCE		SIREN : 979871860 - AASIMSN TAXI **** LIASSE FISCALE TÉLÉDÉCLARÉE ****			
Préciser l'ancienne adresse en cas de changement :		B	DIVERS		
		Activités exercées (souligner l'activité principale) :			
		Transports de voyageurs par taxis			
		Personne inscrite au répertoire des métiers (cocher la case)			☐
C	RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION:			col 1	col 2
1 Résultat fiscal (bénéfice colonne 1 , déficit colonne 2)			61 847		
2 Revenus de valeurs et capitaux mobiliers:					
Revenus exonérés de l'impôt sur le revenu:			a		
à déduire : quote part frais et charges correspondants			b		
Revenus nets exonérés (a-b)			c		
Revenus soumis à l'impôt sur le revenu			d		
3 Total			61 847		
4 Bénéfice imposable (col 1 - col 2) ou déficit déductible (col 2 - col 1)			61 847		
4bis Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés au taux de 10 %					
4ter Revenus compris dans le bénéfice imposable mais exclus de l'assiette de l'acompte du prélèvement à la source (art. 204G du CGI)					
Quote-part de subvention d'équipement, d'indemnités d'assurance compensant la perte d'un élément de l'actif immobilisé et des plus-values à court terme :				e	
Charges ou dépenses ayant la nature de moins-values définies à l'article 39 duodecies :				f	
5 Plus values	taxées selon règles particulières		à court et à long terme exonérées		
à LT imposables à 12,8%		à LT art 39 quinquies	dont PVLT exonérées (art 151 septies A)		
dont plus-value à court terme exonérée (Art. 151 septies, 151 septies A et 238 quinquies)					
6 Exonérations et abattements					
Entreprises nouvelles art 44 sexies	☐	ZRR art. 44 quinquies	☐	Jeune entreprise (JEI)	☐
Zone franche urbaine 44octies ou 44 octies A	☐	Zone franche d'activités nouvelle génération art.44 quaterdecies	☐	Bassins urbains à dynamiser (BUD) art. 44 sexdecies	☐
Zone de restructuration de défense art. 44 terdecies	☐	Autres dispositifs	☐		
Option pour le crédit d'impôt outre-mer dans le secteur productif, art. 244 quater W	☐	Zone de développement prioritaire art. 44 septdecies	☐	France Ruralités Revitalisation art.44 quinquies	☐
Exonération ou abattement pratiqué :		sur PVLT imposable à 12,8%			
		sur le bénéfice professionnel			
7 dont BIC non professionnels:	A – bénéfice :		B – déficit :		
- Revenus compris dans le bénéfice imposable mais exclus de l'assiette de l'acompte du prélèvement à la source (art. 204 G).					
PV à court terme, subventions d'équipement et indemnités d'assurance pour perte d'un élément d'actif (Art. 39 duodecies)					
Moins-values à court terme (Art. 39 duodecies)					
- Plus-values PV nettes à long terme imposable à 12,8 %					
- Exonération ou abattement pratique (art. 44 sexies et suivants) sur le bénéfice non professionnel					
8 Régime des sociétés de personnes					
Résultat fiscal du mode de calcul de l'impôt sur les sociétés					
9 Comptabilité informatisée					
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?		Oui	Si oui, indication du logiciel utilisée		Tiime Expert
D	CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITE (cf. notice de la déclaration n°2031-SD)				
Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33 %					
COMPTABLE, CONSEIL ET/OU CGA		Visa : CGA	☐	Viseur conventionné	☐
Examen de conformité fiscale (ECF)		☐	Désignation du prestataire		

IMPÔT SUR LE REVENU
ANNEXE AU FORMULAIRE N° 2031-SD

Si déposé néant, cochez la case:			☐
E	RÉPARTITION DES BÉNÉFICES ET DES DÉFICITS DES SOCIÉTÉS		
Ce cadre ne concerne que les sociétés en nom collectif et assimilées, les sociétés en commandite simple, les sociétés en participation et les sociétés créées de fait qui n'ont pas opté pour le régime fiscal des sociétés de capitaux, les sociétés à responsabilité limitée et les sociétés en commandite simple de caractère familial ayant opté pour le régime fiscal des sociétés de personnes, ainsi que les groupements d'intérêt économique et les sociétés de copropriétaires de navires (art. 48-1 et 48-2 ann. III au CGI). (Si le cadre est insuffisant, joindre au présent formulaire un état du même modèle).			
Identification, adresse, SIREN, qualité des associés personnes morales		Quote-part du bénéfice ou du déficit	Quote-part des plus-values imposables au taux réduit
Nom, prénoms, adresse, date et lieu de naissance, n° fiscal des associés personnes physiques		Associé gérant	Quote-part du bénéfice ou du déficit professionnel (col. 1) ou non professionnel (col. 2)
Chelba Mabrouk 61 ter avenue de l'Europe 78200 MAGNANVILLE FRANCE		☒	61 847
14/07/1973			
El May 99 TN - TUNISIE			
Sociétés en commandite simple montant des bénéfices distribués aux commanditaires au cours de l'année			
F	RELEVÉ DE CERTAINS FRAIS GÉNÉRAUX		
Les autres entreprises doivent utiliser, le cas échéant, le relevé de frais généraux n° 2067-SD			
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 73 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises).			
Frais de réception, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement			
G	DIVERS		
NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)			
ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS			
H	CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION		
Montant brut des salaires, hors apprentis et handicapés			
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages			
Montant des prélèvements effectués à titre personnel au cours de l'exercice:			
Montant des apports en capital ou versements en compte courant faits au cours de l'exercice			
PLUS VALUES ACQUISES EN FRANCHISE D'IMPÔT			
Nature des immobilisations non amortissables		Valeur réévaluée	Prix d'acquisition
Totaux :			
I	BIC NON PROFESSIONNELS		
Détermination du résultat de l'exercice		Bénéfice	Déficit
Locations meublées non professionnelle soumises aux contributions sociales par les organismes de sécurité sociale			
Autres locations meublées non professionnelles			
Location gérance			
Membres non professionnel de copropriété de cheval de course ou d'étalon			
Autres BIC non professionnels			
Résultat avant imputation des déficits antérieurs			

Soldes intermédiaires de gestion

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	%	Du 01/01/2024 au 31/12/2024	%	Variations	
					en valeur	en %
CHIFFRE D'AFFAIRES	93 254	100	79 710	100	13 544	17
Ventes de Marchandises						
- Coût d'achat des marchandises vendues						
MARGE COMMERCIALE						
Production vendue	93 254	100	79 710	100	13 544	17
+ Production stockée						
+ Production immobilisée						
PRODUCTION DE L'EXERCICE	93 254	100	79 710	100	13 544	17
- Matières premières						
- Sous-traitance (directe)	6 911	7	1 511	2	5 400	357
MARGE DE PRODUCTION	86 344	93	78 199	98	8 145	10
MARGE BRUTE TOTALE	86 344	93	78 199	98	8 145	10
- Autres achats et charges externes	26 059	28	23 535	30	2 524	11
VALEUR AJOUTÉE PRODUITE	60 284	65	54 664	69	5 620	10
Subventions	3 037	3			3 037	
- Impôts, taxes et versements assimilés						
- Salaires						
- Cotisations sociales						
Total	3 037	3			3 037	
EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION	63 322	68	54 664	69	8 658	16
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions						
+ Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles						
+ Autres produits	0	0	0	0	0	146
- Dotations aux amortissements et aux dépréciations	1 475	2	33	0	1 442	4 399
- Dotations aux provisions						
- Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées						
- Autres charges	185	0			185	
Total	-1 659	-2	-33	0	-1 627	4 983
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	61 662	66	54 631	69	7 031	13
Quote-part de résultat sur opérations faites en commun						
+ Produits financiers						
- Charges financières						
Total						
RÉSULTAT COURANT	61 662	66	54 631	69	7 031	13
+ Produits exceptionnels						
- Charges exceptionnelles			95	0	-95	-100
- Participation des salariés aux résultats						
- Impôts sur les bénéfices						
Total			-95	0	95	-100
RÉSULTAT EXERCICE	61 662	66	54 536	68	7 126	13

Soldes intermédiaires de gestion détaillés

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	%	Du 01/01/2024 au 31/12/2024	%	Variations	
					en valeur	en %
CHIFFRE D'AFFAIRES	93 254,26	100,00	79 710,20	100,00	13 544,06	16,99
Ventes de Marchandises						
- Coût d'achat des marchandises vendues						
MARGE COMMERCIALE						
Production vendue						
70600000 Prestations de services	93 254,26	100,00	79 710,20	100,00	13 544,06	16,99
TOTAL	93 254,26	100,00	79 710,20	100,00	13 544,06	16,99
+ Production stockée						
+ Production immobilisée						
PRODUCTION DE L'EXERCICE	93 254,26	100,00	79 710,20	100,00	13 544,06	16,99
- Matières premières						
- Sous-traitance (directe)						
60400000 Sous traitance	6 910,67	100,00	1 511,13	100,00	5 399,54	357,32
TOTAL	6 910,67	7,41	1 511,13	1,90	5 399,54	357,32
MARGE DE PRODUCTION	86 343,59	92,59	78 199,07	98,10	8 144,52	10,42
MARGE BRUTE TOTALE	86 343,59	92,59	78 199,07	98,10	8 144,52	10,42
- Autres achats et charges externes						
60616000 Fournitures énergie	6 585,68	25,27	5 554,70	23,60	1 030,98	18,56
60630000 Fournitures d'entretien et petit équipement	827,99	3,18	43,07	0,18	784,92	1 822,43
61320000 Loyer	9 555,00	36,67	9 550,00	40,58	5,00	0,05
61380000 AUTRES LOCATIONS	328,50	1,26			328,50	
61520000 Entretien et réparation sur biens immobiliers	82,01	0,31	1 628,32	6,92	-1 546,31	-94,96
61600000 Primes d'assurances	1 747,72	6,71	871,30	3,70	876,42	100,59
62260000 HONORAIRES	1 950,00	7,48	3 500,00	14,87	-1 550,00	-44,29
62270000 FRAIS D'ACTES ET CONTENTIEUX	74,38	0,29	266,23	1,13	-191,85	-72,06
62310000 PUBLICITE			248,37	1,06	-248,37	-100,00
62510000 Voyages et déplacements	1 407,19	5,40	593,76	2,52	813,43	137,00
62570000 Réceptions	2 019,40	7,75	720,55	3,06	1 298,85	180,26
62600000 Frais telecom et postaux	910,11	3,49	242,29	1,03	667,82	275,63
62700000 Frais bancaires	571,40	2,19	316,53	1,34	254,87	80,52
TOTAL	26 059,38	27,94	23 535,12	29,53	2 524,26	10,73
VALEUR AJOUTÉE PRODUITE	60 284,21	64,64	54 663,95	68,58	5 620,26	10,28
Subventions						
74100000 SUBVENTION	3 037,30	100,00			3 037,30	
TOTAL	3 037,30	3,26			3 037,30	
- Impôts, taxes et versements assimilés						
- Salaires						
- Cotisations sociales						
Total	3 037,30	3,26			3 037,30	
EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION	63 321,51	67,90	54 663,95	68,58	8 657,56	15,84
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions						
+ Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles						
+ Autres produits						
75800000 PRODUITS DIVERS DE GESTION	0,32	100,00	0,13	100,00	0,19	146,15
TOTAL	0,32	0,00	0,13	0,00	0,19	146,15
- Dotations aux amortissements et aux dépréciations						
68112000 Dotations aux amortissements sur immobilisations	1 474,77	100,00	32,78	100,00	1 441,99	4 398,99

Soldes intermédiaires de gestion détaillés

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	%	Du 01/01/2024 au 31/12/2024	%	Variations	
					en valeur	en %
TOTAL	1 474,77	1,58	32,78	0,04	1 441,99	4 398,99
- Dotations aux provisions						
- Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées						
- Autres charges						
65820000 AMENDES	185,00	100,00			185,00	
TOTAL	185,00	0,20			185,00	
Total	-1 659,45	-1,78	-32,65	-0,04	-1 626,80	4 982,54
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	61 662,06	66,12	54 631,30	68,54	7 030,76	12,87
Quote-part de résultat sur opérations faites en commun						
+ Produits financiers						
- Charges financières						
Total						
RÉSULTAT COURANT	61 662,06	66,12	54 631,30	68,54	7 030,76	12,87
+ Produits exceptionnels						
- Charges exceptionnelles						
67120000 Amendes			95,00	100,00	-95,00	-100,00
TOTAL			95,00	0,12	-95,00	-100,00
- Participation des salariés aux résultats						
- Impôts sur les bénéfices						
Total			-95,00	-0,12	95,00	-100,00
RÉSULTAT EXERCICE	61 662,06	66,12	54 536,30	68,42	7 125,76	13,07



Date	Journal	N° Pièce	Libellé Mouvement	Lettrage	Débit	Crédit	Solde
------	---------	----------	-------------------	----------	-------	--------	-------

Compte 45500000 - Compte courant

26/09/2023	OD		COMPOSITION CAPITAL		100,00		100,00 D
01/01/2024	AN		A Nouveau - Compte courant		100,00		200,00 D
01/01/2024	AC		MON EXPERT COMPTABLE PRIVE MEDIALEX 2023			162,00	38,00 D
01/01/2024	AC		ECP CONSTITUTION			2 400,00	2 362,00 C
01/01/2024	OD		Virement %R MABROUC			10,00	2 372,00 C
01/01/2024	OD		Capital			100,00	2 472,00 C
08/04/2024	BA		PRLV SEPA ORANGE SA-ORANG MDT/M0039495335		102,99		2 369,01 C
06/05/2024	BA		PRLV SEPA ORANGE SA-ORANG MDT/M0039495335		102,99		2 266,02 C
10/05/2024	BA		RETRAIT DAB 09/05/24 13H41 080890 BNP PARIBAS PARIS 20 0004974XXXXXXX5512		120,00		2 146,02 C
10/05/2024	BA		VIREMENT SEPA EMIS /MOTIF PAIEMENT LOYER BUREAU, GARAGE /BEN MONSIEUR MABROUK CHELBA /REFDO /REF		140,00		2 006,02 C
31/05/2024	BA		FACTURE CARTE DU 040524 AMAZON EU SARL PAYLI2090401/ CARTE 4974XXXXXXX5512		16,99		1 989,03 C
31/05/2024	BA		FACTURE CARTE DU 030524 AMAZON EU SARL PAYLI2090401/ CARTE 4974XXXXXXX5512		232,00		1 757,03 C
03/06/2024	BA		VIREMENT SEPA EMIS /MOTIF PAIEMENT LOYER BUREAU ET GARAGE /BEN MONSIEUR MABROUK CHELBA /REFDO /REF		140,00		1 617,03 C
04/06/2024	BA		PRLV SEPA ORANGE SA-ORANGE ECH/040624 ID EMETTEUR/FR18ZZZ002305 MDT/M0039495335 REF/008979962585053536117686468750 LIB/VOTRE ABONNEMENT MOBILE: 06XXXXX231 (FACTURE: 1176864687)		102,99		1 514,04 C
03/07/2024	BA		VIREMENT SEPA EMIS /MOTIF PAIEMENT COMPTABILITE 2023 NOUR TAXIS /BEN CSGT CENTRE DE SOLIDARITE DE GESTION DI TRANSPORT /REFDO /REF		650,00		864,04 C
08/07/2024	BA		PRLV SEPA ORANGE SA-ORANGE ECH/080724 ID EMETTEUR/FR18ZZZ002305 MDT/M0039495335 REF/008979962585475024118390673550 LIB/VOTRE ABONNEMENT MOBILE: 06XXXXX231 (FACTURE: 1183906735)		105,99		758,05 C
05/08/2024	BA		PRLV SEPA ORANGE SA-ORANGE ECH/050824 ID EMETTEUR/FR18ZZZ002305 MDT/M0039495335 REF/008979962585580075119097200050 LIB/VOTRE ABONNEMENT MOBILE: 06XXXXX231 (FACTURE: 1190972000)		116,27		641,78 C
30/08/2024	BA		FACTURE CARTE DU 090824 BOUYGUES WEB PARIS CARTE 4974XXXXXXX7022		49,00		592,78 C
05/09/2024	BA		PRLV SEPA BOUYGUES TELECOM ECH/050924 ID EMETTEUR/FR35ZZZ418323 MDT/BT1150SWUC440 REF/PAGP01108DASRY LIB/09XXXXX967		33,99		558,79 C
30/09/2024	BA		DU 170924 BOUYGUES WEB PARIS CA 7022 RTE 4974XXXXXXX		1,00		557,79 C
30/09/2024	BA		FACTURE CARTE DU 020924 AMAZON EU SARL PAYLI20		11,11		546,68 C
30/09/2024	BA		FACTURE CARTE DU 020924 AMAZON EU SARL PAYLI20		24,00		522,68 C
30/09/2024	BA		FACTURE CARTE DU 030924 AMAZON EU SARL PAYLI20		41,03		481,65 C
30/09/2024	BA		DU 060924 AMAZON PAYMENTS PAYLI 974XXXXXXX7022 2441535/ CARTE 4		116,98		364,67 C
04/10/2024	BA		PRLV SEPA/BOUYGUES TELECOM BOUYGUES TELECOM FR35ZZZ418323 06XXXXX833 PAGP01108NZEAE FRST BT1150UOFVV78		9,57		355,10 C
04/10/2024	BA		PRLV SEPA/BOUYGUES TELECOM BOUYGUES TELECOM FR35ZZZ418323 09XXXXX967 PAGP01108OMCHZ RCUR BT1150SWUC440		29,96		325,14 C
08/10/2024	BA		/MOTIF REMBOURSEMENT DEPENSES P MONSIEUR MABROUK CHELBA REMBOURSEMENT DEPENSES PAYEES PAR LE COMPTE PERSONNE		1 009,26		684,12 D
31/10/2024	BA		DU 051024 AMAZON PAYMENTS PAYLI 974XXXXXXX7022 2441535/ CARTE 4		6,72		690,84 D
31/10/2024	BA		DU 300924 MA CONCIERGERIE CRAPO XXXXXX7022 NNE CARTE 4974XX		11,50		702,34 D





Date	Journal	N° Pièce	Libellé Mouvement	Lettrage	Débit	Crédit	Solde
31/10/2024	BA		DU 051024 AMAZON PAYMENTS PAYLI 974XXXXXXXXX7022 2441535/ CARTE 4		20,19		722,53 D
31/10/2024	NF		NDF - Mabrouk Chelba			959,90	237,37 C
05/11/2024	BA		PRLV SEPA/BOUYGUES TELECOM BOUYGUES TELECOM FR35ZZZ418323 06XXXXX833 PAGP01108ZSQEK RCUR BT1150U0FVV78		8,99		228,38 C
05/11/2024	BA		PRLV SEPA/BOUYGUES TELECOM BOUYGUES TELECOM FR35ZZZ418323 09XXXXX967 PAGP0110903V5L RCUR BT1150SWUC440		29,99		198,39 C
22/11/2024	BA		21/11/24 08H52 143838 BNP PARIB 0004974XXXXXXXXX7022 AS MANTES LA VIL		140,00		58,39 C
25/11/2024	BA		24/11/24 11H42 08859411 CRCA IL ANVILLE 0004974XXXXXXXXX7022 E DE FRANCE MAGN		300,00		241,61 D
29/11/2024	BA		DU 091124 ALIEXPRESSCOM CARTE 4 LUX 15 79EUR		15,79		257,40 D
05/12/2024	BA		PRLV SEPA/BOUYGUES TELECOM BOUYGUES TELECOM FR35ZZZ418323 06XXXXX833 PAGP01109AR2VP RCUR BT1150U0FVV78		8,99		266,39 D
05/12/2024	BA		PRLV SEPA/BOUYGUES TELECOM BOUYGUES TELECOM FR35ZZZ418323 09XXXXX967 PAGP01109BM2EB RCUR BT1150SWUC440		29,99		296,38 D
16/12/2024	BA		16/12/24 07H34 143810 BNP PARIB 0004974XXXXXXXXX7022 AS MANTES LA VIL		100,00		396,38 D
31/12/2024	BA		DU 121224 AMAZON EU SARL PAYLI2 74XXXXXXXXX7022 090401/ CARTE 49		14,99		411,37 D
31/12/2024	BA		DU 121224 AMAZON EU SARL PAYLI2 74XXXXXXXXX7022 090401/ CARTE 49		28,99		440,36 D
01/01/2025	AN		A Nouveau - Compte courant		340,36		780,72 D
06/01/2025	BA		PRLV SEPA/BOUYGUES TELECOM BOUYGUES TELECOM FR35ZZZ418323 06XXXXX833 PAGP01109MIUL2 RCUR BT1150U0FVV78		8,99		789,71 D
06/01/2025	BA		PRLV SEPA/BOUYGUES TELECOM BOUYGUES TELECOM FR35ZZZ418323 09XXXXX967 PAGP01109N2LRK RCUR BT1150SWUC440		29,99		819,70 D
05/02/2025	BA		PRLV SEPA/BOUYGUES TELECOM BOUYGUES TELECOM FR35ZZZ418323 06XXXXX833 PAGP01109YFIQS RCUR BT1150U0FVV78		8,99		828,69 D
05/02/2025	BA		PRLV SEPA/BOUYGUES TELECOM BOUYGUES TELECOM FR35ZZZ418323 09XXXXX967 PAGP01109YOF AQ RCUR BT1150SWUC440		29,99		858,68 D
20/02/2025	BA		/MOTIF REMBOURSEMENT ACHAT LIEC NOUR TAXIS REMBOURSEMENT ACHAT LIECENCE TAXI PARISIEN NOUR TAXIS		23 333,33		24 192,01 D
10/03/2025	BA		/REFBEN /ORIG NOUR TAXIS /MOTIF NOUR TAXIS ANNULATION VIREMENT 20022025 REMBOURSEMENT LICENCE TAXI ZZ1HXH78HFRYTPUM4 FRANCE FR			23 333,33	858,68 D
25/03/2025	BA		/MOTIF VIREMENT DIVIDENDES PERS MONSIEUR MABROUK CHELBA VIREMENT DIVIDENDES PERSONNEL		12 000,00		12 858,68 D
24/04/2025	BA		/MOTIF VIREMENT DIVIDENDES PERS MONSIEUR MABROUK CHELBA VIREMENT DIVIDENDES PERSONNEL		12 000,00		24 858,68 D
30/04/2025	BA		/MOTIF VIREMENT DIVIDENDES PERS MONSIEUR MABROUK CHELBA VIREMENT DIVIDENDES PERSONNEL		15 000,00		39 858,68 D
05/05/2025	BA		DIVIDENDES PERSONNELS DIVIDENDES PERSONNELS MME ET MR CHELBA CE A78CE755EB0743CFB8506568082A0EAA NOTPROVIDED		700,00		40 558,68 D
12/05/2025	BA		11/05/25 15H42 143838 BNP PARIB 0004974XXXXXXXXX7022 AS MANTES LA VIL		3 000,00		43 558,68 D
19/05/2025	BA		18/05/25 17H56 143838 BNP PARIB 0004974XXXXXXXXX7022 AS MANTES LA VIL		3 000,00		46 558,68 D
27/05/2025	BA		26/05/25 19H42 143838 BNP PARIB 0004974XXXXXXXXX7022 AS MANTES LA VIL		3 000,00		49 558,68 D
02/06/2025	OD		Affectation du résultat			54 536,30	4 977,62 C
06/06/2025	BA		05/06/25 13H11 080037 BNP PARIB 0004974XXXXXXXXX7022 AS MANTES LA JOL		2 870,00		2 107,62 C



659 - SASU AASIMSN TAXI Du 26/09/2023 au 31/12/2025

Date	Journal	N° Pièce	Libellé Mouvement	Lettrage	Débit	Crédit	Solde
12/06/2025	BA		/MOTIF REMBOURSEMENT PAIEMENT F NOUR TAXIS REMBOURSEMENT PAIEMENT FACTURES AMAZON ET REPAS 15		90,75		2 016,87 C
13/06/2025	BA		/REFBEN /ORIG NOUR TAXIS /MOTIF NOUR TAXIS ANNULATION VIREMENT DE 12-06-2025 ZZ1IH76IQPG58Y85 FRANCE FR			90,75	2 107,62 C
20/06/2025	BA		19/06/25 08H10 087335 BNP PARIB XXXXXXXX7022 AS MAULE 0004974		3 000,00		892,38 D
27/06/2025	BA		/MOTIF AVANCE SUR RESULTAT /BEN MONSIEUR MABROUK CHELBA AVANCE SUR RESULTAT		1 000,00		1 892,38 D
30/06/2025	BA		DU 050625 SES001466HOPFOC SURES XXXXXX7022 NES CARTE 4974XX		1,70		1 894,08 D
07/07/2025	BA		06/07/25 14H33 143838 BNP PARIB 0004974XXXXXXXXX7022 AS MANTES LA VIL		3 000,00		4 894,08 D
08/07/2025	BA		CHEQUE N.8090525		1,30		4 895,38 D
04/08/2025	BA		/MOTIF AVANCE SUR RESULTAT /BEN MONSIEUR MABROUK CHELBA AVANCE SUR RESULTAT		3 000,00		7 895,38 D
29/08/2025	BA		DU 060825 FP LIMAY LIMAY FP8307 XXXX4131 / CARTE 4974XXXX		5,18		7 900,56 D
11/09/2025	AT	20	Facture ELIA CARROSSRIE - ELIA			650,00	7 250,56 D
23/09/2025	BA		/MOTIF DEVIDENDES PERSONNELLES MONSIEUR MABROUK CHELBA DEVIDENDES PERSONNELLES		5 000,00		12 250,56 D
06/10/2025	BA		/MOTIF AVANCE SUR RESULTAT /BEN MONSIEUR MABROUK CHELBA AVANCE SUR RESULTAT		6 000,00		18 250,56 D
15/10/2025	BA		/MOTIF AVANCE SUR RESULTAT /BEN MONSIEUR MABROUK CHELBA AVANCE SUR RESULTAT		4 000,00		22 250,56 D
17/10/2025	BA		MAAF SANTE MAAF SANTE 202504871313 0124150665 0124150665178348447C-SA01 0509202504871313 FRANCE FR			43,75	22 206,81 D
22/10/2025	BA		MAAF SANTE MAAF SANTE 202504946757 0124241486 0124241486178348447C-SA01 0509202504946757 FRANCE FR			9,20	22 197,61 D
27/10/2025	BA		24/10/25 09H25 143838 BNP PARIB 0004974XXXXXXXXX4131 AS MANTES LA VIL		3 000,00		25 197,61 D
28/10/2025	BA		/MOTIF AVANCE SUR RESULTAT /BEN MONSIEUR MABROUK CHELBA AVANCE SUR RESULTAT		6 000,00		31 197,61 D
05/11/2025	BA		PRLV SEPA/SAFICARD SAFICARD FR64ZZZ459026 FACTURE N SAF224010 AASIM SN TAXI SAF224010 RCUR SC200015493		30,00		31 227,61 D
06/11/2025	BA		/MOTIF AVANCE SUR RESULTAT /BEN MONSIEUR MABROUK CHELBA AVANCE SUR RESULTAT		3 000,00		34 227,61 D
07/11/2025	BA		06/11/25 10H35 14223 CCF DAB BO 74XXXXXXXXX4131 ULOGNE REI 00049		100,00		34 327,61 D
10/11/2025	BA		PRLV SEPA/MAAF SANTE MAAF SANTE FR26ZZZ193445 COTISATION ASSURANCE 178348447 NUM 178348447 /REF 202530604778 RCUR 25SANT178348447001		368,88		34 696,49 D
14/11/2025	BA		/MOTIF AVANCE SUR RESULTATS /BE MONSIEUR MABROUK CHELBA AVANCE SUR RESULTATS		2 000,00		36 696,49 D
26/11/2025	BA		25/11/25 16H00 08859411 CRCA IL ANVILLE 0004974XXXXXXXXX4131 E DE FRANCE MAGN		120,00		36 816,49 D
27/11/2025	BA		/MOTIF AVANCE SUR RESULTAT /BEN MONSIEUR MABROUK CHELBA AVANCE SUR RESULTAT		2 000,00		38 816,49 D
28/11/2025	BA		DU 231125 AMAZON PAYMENTS PAYLI 974XXXXXXXXX4131 2441535/ CARTE 4		19,99		38 836,48 D
04/12/2025	BA		/MOTIF AVANCE SUR RESULTAT /BEN MONSIEUR MABROUK CHELBA AVANCE SUR RESULTAT		6 000,00		44 836,48 D
10/12/2025	BA		PRLV SEPA/MAAF SANTE MAAF SANTE FR26ZZZ193445 COTISATION ASSURANCE 178348447 NUM 178348447 /REF 202531053666 RCUR 25SANT178348447001		207,78		45 044,26 D
16/12/2025	BA		PRLV SEPA/EPS EPS FR13ZZZ262161 EPS REF. 2586996 FACTURE ECHEANCE 122025 NO S96229142 01969-000039433 RCUR S0002586996-S-001		38,40		45 082,66 D
Total des mouvements					127 377,89	82 295,23	45 082,66 D
Total des mouvements classes 4					127 377,89	82 295,23	45 082,66 D





Grand livre

659 - SASU AASIMSN TAXI
Du 26/09/2023 au 31/12/2025

Date	Journal	N° Pièce	Libellé Mouvement	Lettrage	Débit	Crédit	Solde
Total Général					127 377,89	82 295,23	45 082,66 D



Certificat de signature électronique

Nom du document:
Clôture_Annuelle_2025_659_AASIMSN TAXI

ID de document unique:
db884979-6471-4cb9-a2cb-6fa00a03d090

Empreinte unique du document:
**9c2b00a9a60940c2398f338388234d5f93e6a5294fc3abbfc51e539aaaf0462acb48eef18ab8a240e3
6e8d90d5ca5c2a8d74d8effa616c4aea7b3cecd61db15f**

Les signataires

 Mabrouk Chelba AASIMSN TAXI E-mail: ma.chelba@hotmail.fr Dispositif: Safari 26.2 on iPhone iOS 18.7 (smartphone) Adresse IP: 104.28.42.14	Vérifié par code SMS unique Horodatage certifié: 2026-02-23 19:42:02 UTC 
 Olivier DEBRUSSE Mon ECP E-mail: compta-7@monecp.fr Dispositif: Edge 145.0.0.0 on Unknown Windows 10.0 (desktop) Adresse IP: 88.175.65.187	Horodatage certifié: 2026-02-24 06:56:00 UTC 
 Boubaker HEDIA Mon ECP E-mail: b.hedia@monecp.fr Dispositif: Chrome 145.0.0.0 on Unknown macOS 10.15.7 (desktop) Adresse IP: 78.203.82.191	Horodatage certifié: 2026-02-24 11:23:03 UTC 

Ce document a été rempli par toutes les parties sur:

2026-02-24 11:23:03 UTC



Ce document est signé à l'aide de la technologie de signature électronique GetAccept.
Ce certificat de signature électronique fournit toutes les signatures liées à ce document et l'audit des connexions.

Audit des connexions

Horodatage certifié

2026-02-24 11:23:03 UTC

Événements relatifs aux données collectées

Le document a été signé par Boubaker HEDIA (b.hedia@monecp.fr)
Dispositif: Chrome 145.0.0.0 on Unknown macOS 10.15.7 (ordinateur)
Adresse IP: 78.203.82.191 - IP Localisation: Lyon, France

2026-02-24 11:22:58 UTC

Le document a été vérifié via signature manuscrite par Boubaker HEDIA (b.hedia@monecp.fr)
Dispositif: Chrome 145.0.0.0 on Unknown macOS 10.15.7 (ordinateur)
Adresse IP: 78.203.82.191 - IP Localisation: Lyon, France

2026-02-24 11:22:55 UTC

Le document a été vu entièrement par Boubaker HEDIA (b.hedia@monecp.fr)
Dispositif: Chrome 145.0.0.0 on Unknown macOS 10.15.7 (ordinateur)
Adresse IP: 78.203.82.191 - IP Localisation: Lyon, France

2026-02-24 11:22:52 UTC

Le document a été ouvert par Boubaker HEDIA (b.hedia@monecp.fr)
Dispositif: Chrome 145.0.0.0 on Unknown macOS 10.15.7 (ordinateur)
Adresse IP: 78.203.82.191 - IP Localisation: Lyon, France

2026-02-24 06:56:02 UTC

Le document a été envoyé à Boubaker HEDIA (b.hedia@monecp.fr)
Dispositif: ()

2026-02-24 06:56:00 UTC

Le document a été signé par Olivier DEBRUSSE (compta-7@monecp.fr)
Dispositif: Edge 145.0.0.0 on Unknown Windows 10.0 (ordinateur)
Adresse IP: 88.175.65.187 - IP Localisation: Reims, France

2026-02-24 06:55:56 UTC

Le document a été vérifié via signature manuscrite par Olivier DEBRUSSE (compta-7@monecp.fr)
Dispositif: Edge 145.0.0.0 on Unknown Windows 10.0 (ordinateur)
Adresse IP: 88.175.65.187 - IP Localisation: Reims, France

2026-02-24 06:55:34 UTC

Le document a été ouvert par Olivier DEBRUSSE (compta-7@monecp.fr)
Dispositif: Edge 145.0.0.0 on Unknown Windows 10.0 (ordinateur)
Adresse IP: 88.175.65.187 - IP Localisation: Reims, France

2026-02-23 19:42:04 UTC

Le document a été envoyé à Olivier DEBRUSSE (compta-7@monecp.fr)
Dispositif: ()

2026-02-23 19:42:02 UTC

Le document a été signé par Mabrouk Chelba (ma.chelba@hotmail.fr)
Dispositif: Safari 26.2 on iPhone iOS 18.7 (smartphone)
Adresse IP: 104.28.42.14 - IP Localisation: Paris, France

2026-02-23 19:41:58 UTC

Le document a été vérifié via signature manuscrite par Mabrouk Chelba (ma.chelba@hotmail.fr)
Dispositif: Safari 26.2 on iPhone iOS 18.7 (smartphone)
Adresse IP: 104.28.42.14 - IP Localisation: Paris, France

2026-02-23 19:41:47 UTC

Le document a été vérifié via sms par Mabrouk Chelba (ma.chelba@hotmail.fr)
Dispositif: Safari 26.2 on iPhone iOS 18.7 (smartphone)
Adresse IP: 104.28.42.14 - IP Localisation: Paris, France



2026-02-23 19:31:30 UTC Le document a été vu entièrement par Mabrouk Chelba (ma.chelba@hotmail.fr)
Dispositif: Safari 26.2 on iPhone iOS 18.7 (smartphone)
Adresse IP: 172.226.208.43 - IP Localisation: Paris, France

2026-02-23 18:26:20 UTC Le document a été ouvert par Mabrouk Chelba (ma.chelba@hotmail.fr)
Dispositif: Safari 26.2 on iPhone iOS 18.7 (smartphone)
Adresse IP: 172.226.148.40 - IP Localisation: Paris, France

2026-02-23 14:17:24 UTC Le document a été envoyé à Mabrouk Chelba (ma.chelba@hotmail.fr)
Dispositif: ()

2026-02-23 14:17:23 UTC Le document a été scellé par Mon Expert Comptable Signature (dev@nahal.io)
Dispositif: ()

2026-02-23 14:17:13 UTC Le document a été créé par Mon Expert Comptable Signature (dev@nahal.io)
Dispositif: azure-logic-apps 1.0 on Unknown ()
Adresse IP: 130.176.186.239 - IP Localisation: Paris, France



Ce document est signé à l'aide de la technologie de signature électronique GetAccept.
Ce certificat de signature électronique fournit toutes les signatures liées à ce document et l'audit des connexions.